

**DU 16
AU 25
JUIN
2023**

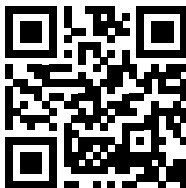
FÊTE DE LA MUSIQUE

Grand angle
**Les spectacles de fin d'année
entrent en scène**
P. 14

Campus de Cachan
La Porterie vous ouvre ses portes
P. 19

- 4 **Instants choisis**
- 8 **Dossier**
Cachan grandeur nature
- 14 **Grand angle**
Les spectacles de fin d'année entrent en scène
- 16 **Actus**
- 16 Fête de la musique – Cats on Trees et Uzi Freyja en concert
 - 17 Grand projet – Campus de Cachan et bien plus encore...
 - 19 Campus de Cachan – La Porterie vous ouvre ses portes
 - 21 Animation – La Maison Cousté fête ses 15 ans !
 - 22 Jeunesse – 14-25 ans : bons plans pour ses loisirs
 - 23 Sensibilisation – L'égalité filles-garçons à l'affiche
 - 24 Logement – Soutenir la rénovation du logement social
 - 25 Tranquillité publique – Opération tranquillité vacances
 - 26 Club olympique de Cachan – Section féminine de football : les raisons d'un succès
 - 27 Patrimoine – Foyer de Cachan : un siècle d'engagement au service des jeunes
 - 29 Environnement – Déchets verts, une ressource à valoriser !
- 30 **Rencontre**
Jean Vintzel, le sport au service de l'épanouissement
- 33 **Tribunes**
- 37 **Vie pratique**

L'actualité de la ville et vos démarches sur www.ville-cachan.fr
Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



LE MAG Cachan. Directrice de la publication: Hélène de Comarmond - Directeur de la rédaction : Arnaud Vareilhias - Rédactrice en chef : Anne Bléger - Couverture : Éric Auger - Rédaction : Anne Bléger, Alain Jégou, Stéphanie Coye, Arnaud Vareilhias - Administration : Mairie, square de la Libération, BP 60600, 94234 Cachan Cedex - www.ville-cachan.fr - Courriel: communication@ville-cachan.fr - Maquette et mise en page: Pellicam - Impression: Périgraphic - Tirage: 16 500 exemplaires. Régie publicitaire: MICROS, 10 rue du Commandant-Schloesing 75016 Paris - 06 25 23 65 66 - studioparis@micro5.fr



Si vous ne recevez pas **LE MAG Cachan**, merci de nous le signaler : communication@ville-cachan.fr

LE MAG . Cachan - juin 2023 N°337

Hélène de Comarmond

Maire de Cachan

LES ADJOINT·ES À LA MAIRE

1^{er} adjoint

Camille Vielhescaze

Participation citoyenne et initiatives locales, finances

2^e adjointe

Sandrine Churaqui

Solidarités et actions sociales, handicap, seniors

3^e adjoint

Julien Jabouin

Transition écologique, défi climatique, nature en ville et déchets

4^e adjointe

Caroline Carlier

Services publics et modernisation de l'action publique, personnel et dialogue social, tranquillité publique

5^e adjoint

Mohammadou Galoko

Jeunesse, emploi et insertion professionnelle

6^e adjointe

Laetitia Boutrais

Culture et patrimoine, déléguée aux quartiers Cité-Jardins et Ouest-Sud

7^e adjoint

Samuel Besnard

Développement urbain et métropolitain, grands projets, espaces publics

8^e adjoint

Dominique Lanoë

Vie scolaire, activités périscolaires et alimentation durable

9^e adjointe

Céline Di Mercurio

Habitat et logement

10^e adjoint

Jacques Foulon

Développement économique

11^e adjointe

Katia Touchet

Petite enfance, déléguée au quartier La Plaine-La Prairie-Courbet

12^e adjoint

Hervé Willaime

Enseignement secondaire et supérieur, recherche, vie étudiante

13^e adjointe

Maëlle Bouglet

Santé et qualité de vie, déléguée aux quartiers Centre-ville, Ouest-Nord et Coteau

14^e adjointe

Christine Rescoussié

Vie associative, relations internationales et jumelage

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Pierre-Yves Robin

Prévention, médiation, sécurité et police municipale

Zeïma Yahaya

Sport et loisirs

David Petiot

Énergies et mobilités

Thomas Kekenbosch

Écologie populaire, économie sociale et solidaire

Catherine Busson

Lutte contre l'isolement et la précarité

Robert Orusco

Commerces et artisanat, affaires funéraires, mémoire

Sylvie Darracq

Collèges

Emmanuelle Mazuet

Accessibilité et proximité des services publics

Yseline Fourtic Dutarde

Droit des femmes et lutte contre les discriminations

Lionel Jeanjean

Bénévolat

Pour rencontrer vos élu·es : **01 49 69 69 81**
ou secretariat.elus@ville-cachan.fr



© Mathieu Delmestre

Chères Cachanaises, Chers Cachanais,

En ce mois de juin, les acteurs locaux et les services municipaux sont mobilisés pour proposer de nombreuses animations et festivités pour le plus grand plaisir des Cachanais-es. Nous nous retrouverons ainsi pour la Fête des voisins, la fête de la Cité-jardins, le festival robotique, la Fête de la musique ainsi que le festival des jeunes talents issu des engagements pris lors de la concertation #Taparolecompte qui a rassemblé 350 jeunes de toute la ville. Des temps forts qui marquent la vie locale dès les beaux jours, et qui sont autant d'occasions de se retrouver en toute convivialité.

Parallèlement, l'équipe municipale et les services de la ville œuvrent sur les projets du mandat. Ainsi, après plusieurs années d'échanges avec les Cachanais-es, le campus de Cachan est entré dans sa phase opérationnelle et poursuit sa dynamique dans la perspective d'accueillir de nouvelles écoles de l'enseignement supérieur, des logements, des commerces et de nombreux espaces dédiés à la nature.

La place de la nature est essentielle pour que la ville respire et que les habitant-es puissent profiter d'un cadre de vie agréable. C'est pourquoi, en trois ans, j'ai souhaité la création de plusieurs espaces naturels comme le square René-Louis-Lafforgue, la

Montée aux vignes, l'aménagement des abords de l'hôtel de ville ou encore la Coulée verte qui mène vers la gare de Bagneux. Des aménagements qui s'ajoutent aux réalisations passées et qui témoignent de l'engagement de la municipalité, des habitant-es et du tissu associatif pour préserver la biodiversité et lutter contre le changement climatique en développant les espaces dédiés à la nature à l'échelle de tous les quartiers. C'est le thème retenu pour le dossier du magazine de ce mois que je vous invite à découvrir.

Pour Cachan, continuons ensemble à offrir aux Cachanais-es, une ville agréable à vivre, avec des services publics de qualité, essentiels à travers tous les âges de la vie.

Bien fidèlement,

Hélène de Comarmond
Maire de Cachan

LE CLUB OLYMPIQUE DE CACHAN TOUJOURS PLUS HAUT !

Le 13 mai, au stade Léo Lagrange, les poussins de la section d'athlétisme du Club olympique de Cachan (COC) ont remporté la journée du challenge du Val-de-Bièvre. Ce même week-end, les benjamin-es et minimes sont devenu-es champion-ne-s départementaux-ales d'athlétisme par équipe, qualifié-es aux championnats de France à Dreux les 27 et 28 mai. Ces performances les classent désormais à la 5^e place (benjamin-es) et à la 19^e place (minimes) du bilan français.



© COC



© Henri Perrot

DEVOIR DE MÉMOIRE

La Ville a commémoré le 78^e anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945. La cérémonie s'est déroulée devant le monument aux morts en présence d'Hélène de Comarmond, maire de Cachan, des élu-es du conseil municipal, des anciens combattants et des enfants du conservatoire à rayonnement départemental.

SUR LE CHEMIN DE LA RÉUSSITE

Le 12 mai dernier à l'hôtel de ville, le comité de pilotage du programme de réussite éducative de la Ville de Cachan s'est réuni en présence de Martine Laquière, sous-préfète de l'Haÿ-les-Roses ; Camille Vielhescaze, premier adjoint à la maire ainsi que de l'ensemble des partenaires éducatifs et associatifs impliqués dans le suivi des enfants. En 2022, ce dispositif de parcours individualisé a bénéficié à 58 familles supplémentaires.



© Anne Bléger



© Henri Perrot

**BIENNALE DE CACHAN :
57 ARTISTES À L'HONNEUR**

Le 11 mai à l'Orangerie et à la galerie du théâtre Jacques Carat, les Cachanais-es ont découvert, lors du vernissage, les œuvres des 57 artistes sélectionnés dans le cadre de l'édition 2023 de la Biennale. Hélène de Comarmond, maire de Cachan, a annoncé les noms des trois lauréats choisis par le jury : Hugues Absil pour *Le Sommeil de la raison* produit des monstres (1^{er} prix), Mylène Besson pour *Les Enfants* et Clothilde Lasserre avec *Vers la lumière* (2^e prix ex aequo).



© Henri Perrot



© Henri Perrot



© Michel Aumerac



© Henri Perrot

CACHAN FÊTE LA NATURE !

Cachan a célébré la nature les 13 et 14 mai au parc Raspail et dans toute la ville. Au programme : promenade sur la coulée verte, jeux et animations à thèmes, ateliers de sensibilisation, démonstrations et conseils botaniques, visite des serres municipales, projection de film. Les plus gourmand-es ont également apprécié les bons produits du marché des producteurs et artisans, notamment cachanais.



© Henri Perrot



© Michel Aumerac



© Henri Perrot

RÉCEPTION DES ÉLÈVES DU GYMNASIUM IM SCHLOSS DE WOLFENBÜTTEL

Le 16 mai, les élèves du Gymnasium Im Schloss de Wolfenbüttel, ville jumelée à Cachan, ont été chaleureusement accueilli-es par Hélène de Comarmond, maire de Cachan ; les élu-es de la municipalité ; Gratien Rukindikiza, président du Comité des relations internationales et des jumelages (Crij), ainsi que les enseignant-es et les élèves du collège Paul Bert réunis autour de Stéphanie Lamandé, la principale de l'établissement. Un flashmob a clôturé cette soirée.



© Henri Perrot



© Henri Perrot

Lors de la Fête de la nature des 13 et 14 mai 2023, les Cachanais-es ont retrouvé le contact avec les animaux de la ferme.



© Michel Aumerzier

Cachan grandeur nature

Cachan dispose de plusieurs parcs, jardins et espaces naturels végétalisés qui offrent aux habitant-es de multiples lieux de détente et de convivialité. En effet, depuis plusieurs années, la municipalité, ses agents et les acteurs locaux s'engagent dans de nombreux projets innovants afin de préserver et développer la présence de la nature. Un engagement récompensé par le renouvellement du label 4 fleurs au concours des Villes et villages fleuris.

Le 10 mai dernier, l'association La Bouilloire a organisé une balade sur la Coulée verte. L'occasion pour les Cachanais-es de découvrir les réaménagements de ce lieu propice aux promenades.



NATURE EN VILLE

Cachan cultive son cadre de vie

Avec les habitant-es et de nombreux partenaires associatifs, la Ville agit au quotidien pour renforcer la présence de la nature en milieu urbain. Une démarche essentielle pour préserver le cadre de vie cachanais et, au-delà, lutter contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité.

Véritable poumon vert aux portes de Paris, Cachan est apprécié pour son cadre de vie. Ainsi, avec le parc Raspail, le jardin Simonnin, la Cité-jardins, le campus de Cachan ou bien encore le sentier des Blanchisseries, une multitude de voies et d'espaces naturels maillent agréablement son territoire. En tout, 50 hectares d'espaces verts, composés de 3 000 mètres carrés de surfaces fleuries, 15 hectares engazonnés, 11 hectares d'arbustes et de plantes vivaces, offrent aux Cachanais-es des îlots de fraîcheur, de convivialité et de rencontres. 2 200 arbres sont également recensés sur le domaine communal, dont 680 gérés par le département du Val-de-Marne et 450 par le territoire Grand-Orly Seine Bièvre. Une véritable trame verte et boisée qui ne cesse de s'étendre. Cachan est aujourd'hui l'une des villes les mieux dotées du département en espaces naturels.

Des espaces sanctuarisés

L'action en faveur d'un cadre de vie végétalisé accompagne le développement de la ville depuis de nombreuses années. Elle correspond à un besoin pour la population et à une volonté politique de la municipalité. Ainsi, lors de l'adoption du plan local d'urbanisme (PLU) en 2010, la Ville a tenu à sanctuariser certaines parcelles du territoire pour en faire des espaces naturels. Depuis, de nombreux projets se sont concrétisés comme la création de la Montée aux vignes, l'installation d'un verger urbain avec l'extension du square René-Louis Lafforgue, l'aménagement des parvis de l'hôtel de ville ou encore les récents aménagements de la Coulée verte aux abords de l'avenue Aristide-Briand. Actuellement en cours d'élaboration dans les 24 communes du territoire, et porté par Camille Vielhescaze, vice-président du territoire Grand-Orly Seine Bièvre, le

« Préserver et développer la présence de la nature en ville. »



© Henri Perrot

plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) remplacera en 2026 l'actuel plan local d'urbanisme (PLU). Il fixera les nouvelles règles d'urbanisme et d'aménagement des abords des villes, tout en respectant les spécificités de chaque commune. Sur ce point, les élus de Cachan considèrent que le PLUI doit être un outil pour préserver et conforter le développement d'espaces naturels. Une attente régulièrement exprimée par les habitant·es lors d'événements tels que la Fête de la nature ou des temps de concertation organisés dans le cadre du futur PLUI. Des observations qui seront prises en compte dans la rédaction finale de ce document référent d'urbanisme.

Un engagement connu et reconnu

Depuis 2016, la Ville de Cachan est labélisée *Ville 4 fleurs* par le Conseil national des Villes et villages fleuris. Cette distinction, qui est aussi la plus haute, est loin d'être

anodine. Seules 278 collectivités en France, dont quatre en Val-de-Marne, l'ont décrochée. Si ce label récompense le cadre de vie paysager et le fleurissement des espaces publics, il vient aussi saluer l'action de la Ville et des agents municipaux, notamment ceux du service des espaces verts et du service propreté urbaine, en faveur de l'environnement. Véritables passionné·es de la nature, ces professionnel·les agissent au quotidien pour l'entretien du patrimoine végétalisé. Ils mettent en œuvre un plan annuel de fleurissement communal avec le souci de préserver et d'enrichir la biodiversité. L'utilisation d'une diversité de plantes annuelles, bisannuelles, aromatiques et potagères permet à la fois de renforcer la résilience des massifs grâce à des plantes vivaces résistantes à la sécheresse et de réduire les besoins en arrosage et les déperditions d'eau. À Cachan, ces plantes sont cultivées en régie dans les serres municipales. Un choix dicté par la volonté d'assurer une gestion de proximité efficace et vertueuse limitant les temps de transport et l'empreinte carbone. Sur 1 200 mètres carrés, environ 150 000 fleurs sont produites par an dans des serres ou en extérieur. Deux chargé·es de production cultivent les végétaux à partir de graines, boutures et jeunes plants. De plus, ils conseillent leurs collègues sur le choix de végétaux adaptés, afin de mettre en place un fleurissement global et cohérent.

Des pratiques vertueuses et globales

Engagé·es depuis 2013 dans une démarche zéro produit phytosanitaire, les jardinier·es n'utilisent plus de pesticides pour l'entretien des espaces verts. Au fil des ans, ils ont développé de nouvelles pratiques comme le paillage, le rehaussement de la tonte et la gestion différenciée des espaces qui permet de diversifier les types de végétaux. « Pour la production des plantes, nous utilisons un terreau adapté à la production biologique. Nous recourons à des auxiliaires de jardins tels que les coccinelles pour éliminer les ravageurs qui viennent manger les plantes. Ce sont des prédateurs naturels que nous introduisons dans les serres municipales », indique Arnaud Zellek, le responsable de production en charge de la toute nouvelle clinique des plantes (voir encadré page 12). Ces pratiques vertueuses et intégrées participent à la sauvegarde de la biodiversité, au moment où des scientifiques alertent sur le risque d'extinction de nombreuses espèces d'oiseaux et d'insectes. Ces artisans de la nature participent aussi aux nombreuses actions de sensibilisation à l'environnement menées par la Ville auprès du grand public et des plus jeunes notamment.

En chiffres

La nature en ville à Cachan, c'est :

- **50** hectares d'espaces verts
- **3 000 m²** de surfaces fleuries
- **15** hectares engazonnés
- **11** hectares d'arbustes et de plantes vivaces
- **2 200** arbres sur le domaine communal

Pour visualiser la carte des parcelles, jardins, parcs et paysages publics et privés, scannez le QR code



© Michel Aumercier



© Ville de Cachan

Entretien avec...

Julien Jabouin

Adjoint à la maire chargé de la Transition écologique, au défi climatique, à la nature en ville et aux déchets

De nombreux-ses Cachanais-es estiment que la nature est bien présente en ville. Toutefois, ils souhaiteraient qu'elle soit renforcée. Que vous inspire ce souhait ?

« C'est une attente qui nous invite à agir davantage encore pour préserver et développer notre patrimoine végétal. C'est une volonté politique que nous poursuivons depuis des années et que nous renforçons. À chaque mandature, nous sanctuarisons de nouveaux espaces naturels dans la ville. Il y a peu, nous avons réalisé la Montée aux Vignes, un lieu favorable au développement de la biodiversité. C'est aussi le cas du square René-Louis-Lafforgue avec l'installation d'un verger ou encore le récent aménagement de la Coulée verte aux abords de la RD 920. »

Pourquoi est-il si important de donner plus de place à la nature en ville ?

« C'est un gage de qualité de vie et cela correspond à un besoin de fond, surtout depuis la pandémie de la Covid-19 où beaucoup de personnes ont été confinées chez elles, le plus souvent sans balcon, ni jardin. Aussi, pouvoir se promener en ville, avec une présence forte du végétal, participe au bien-être de chacun. C'est aussi essentiel pour la transition écologique car nous vivons aux portes de Paris, dans un environnement très urbanisé. C'est important de préserver et de développer, partout où cela est possible, des lieux de respiration en y réintroduisant nature et biodiversité.

Quels sont les nouveaux projets de nature en ville mis en œuvre ?

Il y en a plusieurs, mais j'en cite deux. Tout d'abord, le campus de Cachan qui sera un espace convivial important pour les Cachanais. Des plantations d'arbres compléteront l'actuel espace boisé classé, agrémenté d'une prairie, et nous réfléchissons à y introduire une forme d'agriculture urbaine. De même, l'écoquartier de la gare est aussi un projet phare. Nous allons y créer des espaces publics végétalisés dans un environnement actuellement assez minéral. Certains toits d'immeubles accueilleront des jardins partagés. L'idée est de favoriser la présence de la nature partout où cela est possible.

Dernièrement, ils ont apporté leurs compétences au lancement de la grainothèque des bibliothèques municipales. Ce nouveau service est conçu comme une alternative à l'achat de graines. Il permet aux usager-es des trois bibliothèques municipales d'échanger leurs graines. Au cours de l'année, les bibliothécaires organiseront des rendez-vous autour du jardinage, de la préservation de la nature et de la biodiversité à destination des enfants et des adultes.

Aménagements durables à tous les étages

« La Ville favorise la présence de la nature partout où cela est possible et ce quel que soit le projet. C'est une réflexion systématique qui est ainsi menée en phase d'étude », indique Julien Jabouin, adjoint à la maire chargé de la Transition écologique, au défi climatique, à la nature en ville et aux déchets. Après plusieurs mois de travaux, l'entrée de la Coulée verte, située entre la RD 920 jusqu'au pont

Paroles d'habitant·es

Marie-Claude Etienne



© Alain Jégou

« Je composte avec le collectif CompostTerre. J'amène mes déchets au composteur collectif situé près du marché. C'est important de réduire le volume de nos déchets.

Le compost ainsi produit sert aux membres du collectif pour leurs pots de fleurs ou leurs jardins. Le reste est redistribué aux jardins partagés de Cachan. Je pense qu'il faut développer le nombre de composteurs à Cachan car beaucoup de personnes autour de moi voudraient faire ce geste écologique et ceux qui le peuvent le font déjà. Par exemple, dans le quartier des Lumières où j'habite, certains voisins font leur propre compost ce qui leur permet d'enrichir la terre de leur jardin.

Hubert François



© Alain Jégou

« Avec 28 autres personnes, nous construisons un projet d'habitat participatif sur Cachan. Ce projet comporte plusieurs dimensions qui ont un impact positif sur

l'environnement. Nous avons ainsi créé notre propre installation de chauffage géothermique. Comme nous étions trop éloignés du réseau de géothermie et que le raccordement était trop onéreux, nous avons effectué des sondes profondes sous notre terrain. Cette installation, une fois terminée, devrait nous faire économiser près de 90 % du coût de notre chauffage. Nous aurons également un jardin commun et nous imaginons d'installer collectivement un composteur partagé.

du Loing, a ainsi été ouverte pour le plus grand plaisir des Cachanais-es. Cette promenade plantée s'ajoute aux nombreux espaces végétalisés existants. À cette occasion, diverses essences naturelles, dont 70 arbres et arbustes, ont été plantées. De même, l'éclairage public a été rénové et des bancs installés. Ce réaménagement invite plus fortement à la promenade. Sur le Coteau, la réalisation de la cour oasis du groupe scolaire se poursuit. Cet aménagement, qui s'inscrit dans

Zoom sur...

Des conseils pour soigner vos plantes

Vous avez une plante qui dépérit et vous ne savez pas comment lui redonner de la vigueur ? Avant de vous en débarrasser, prenez rendez-vous avec les agents des serres municipales. Des jardinier-es mettront tout leur savoir-faire pour lui redonner vie.

Les plantes d'intérieur et d'extérieur apportent une part de nature dans un logement. Or, bien souvent, les propriétaires oublient que ces organismes vivants nécessitent un minimum de soins. Sans cela, elles dépérissent et finissent leur vie au fond d'une poubelle. Ainsi, chaque année en France, près de 17 millions de plantes sont jetées. Pour essayer de remédier à ce triste phénomène, la Ville de Cachan, avec le service municipal des espaces verts, vient de créer un nouveau service réservé aux Cachanais-es. Son fonctionnement est relativement simple. Après une prise de rendez-vous, les personnes intéressées pourront se rendre aux serres municipales avec leur plante malade. Là, les jardinier-es feront un diagnostic et leur prodigueront des conseils de culture et d'entretien. Dans certains cas, un dépôt de quelques jours à quelques semaines pourra être envisagé en accord avec les agents des serres municipales, selon l'état de santé de la plante et le temps nécessaire à son bon rétablissement. Dans le cas d'un traitement phytosanitaire envisagé, seuls des produits bio autorisés en agriculture biologique seront employés. Dans le cas d'un rempotage, du terreau avec engrais organique sera utilisé. Aucun service de transport ou de livraison ne sera proposé. De plus, seules les plantes facilement transportables et non encombrantes, apportées par les habitant-es, seront acceptées aux serres. Enfin, les jardinier-es et la Ville déclinent toute responsabilité en cas de dépérissement de la plante déposée, malgré les soins apportés.

+ Infos pratiques

> Les serres municipales de Cachan, 56 rue des Vignes ou allée de la Pitancerie. Uniquement sur rendez-vous depuis le site ville-cachan.
fr > Vivre la ville > espaces verts

L'association des Jardins partagés de Cachan gère le jardin



© Alain Jégou

une stratégie de résilience, vise à créer des espaces végétalisés rafraîchis, plus agréables à vivre au quotidien et mieux partagés par tous. Les projets urbains menés par la Ville s'inscrivent également dans une dimension environnementale forte. Ainsi, le campus de Cachan, qui a été sélectionné dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt "Démonstrateurs de la ville durable", offrira aux Cachanais-es plus de cinq hectares d'espaces publics paysagers, dont un espace boisé classé. Les circulations piétonnes et cyclables seront privilégiées. Un projet d'agriculture urbaine y est également envisagé. De même, l'écoquartier de la gare, projet conçu avec les habitant-es, se caractérise par des ambitions architecturales et environnementales élevées. Les toits des immeubles seront végétalisés et certains pourront accueillir des jardins suspendus. Ils participeront à l'aération du quartier, en créant un lien végétal avec le jardin Simonnin.

Une citoyenneté environnementale encouragée

Conscient-es de la nécessité de préserver et de développer leur patrimoine végétal, certain-es habitant-es s'impliquent, individuellement ou collectivement,



© De Barnes



pour la protection de la nature en ville. Le permis de végétaliser, les composteurs de quartier gérés avec le collectif d'habitant-es composTerre ou le mur végétalisé au centre socioculturel Lamartine sont quelques exemples de réalisations issues des propositions de citoyen-nes dans le cadre du budget participatif. L'implication des Cachanais-es s'exprime aussi au sein du tissu associatif local à l'image de l'association des Jardins partagés de Cachan qui gère le jardin de la Fontaine couverte et celui de la Pitancerie. Josiane Everaert

« L'aménagement du campus de Cachan prévoit plus de cinq hectares d'espaces publics paysagers, dont un espace boisé classé. »

et Brigitte Delhomme, membres de l'association, donnent de leur temps pour cultiver et récolter les fruits et légumes, en lien avec les adhérent-es. Ces activités créent du lien social, de la convivialité et mettent également en valeur des parcelles du patrimoine naturel de la Ville. *« Jardiner, ce n'est pas que cultiver. C'est aussi toucher la terre, sentir les plantes, entendre les oiseaux. Ce rapport à la nature compte beaucoup »,*

soulignent-elles. Les enseignant-es de Cachan sont aussi des acteur-trices important-es pour transmettre et sensibiliser les élèves à la préservation de la nature en ville à travers les projets d'éducation à l'environnement qu'ils mènent autour des jardins potagers installés dans les écoles. *« Avec nos élèves, nous menons un travail autour d'une meilleure connaissance du milieu naturel. Ce n'est pas une activité de loisirs mais bien un apprentissage des enjeux liés à la biodiversité »,* précise Nathalie, enseignante de classe maternelle au sein du groupe scolaire La Plaine.

Et demain ?

Après l'éco-pâturage, les ruchers, les jardins partagés ou encore l'installation de composteurs, plusieurs projets sont aujourd'hui à l'étude avec les habitant-es, à l'instar de la création d'une forêt urbaine en lisière du jardin panoramique ou la création d'une zone d'agriculture urbaine à proximité de l'immeuble Courbet. Un immense espace pour accueillir des activités autour du jardinage, se détendre et échanger sur les pratiques. Autant d'initiatives pour redonner à la nature toute sa place en ville, et plus encore à Cachan ! ■

Paroles d'habitant-es

Jennifer Mense



© Alain Jégou

« Le parc Raspail, je le fréquente régulièrement avec mes enfants. Nous aimons y venir pour jouer et nous ressourcer. Il est bien entretenu et agréable avec ses nombreuses essences

d'arbres. La présence de végétaux dans la ville est importante et j'aimerais qu'il y en ait plus encore. Nous avons besoin de préserver la nature dans nos espaces urbanisés. Par ailleurs, les parcs sont des lieux publics où se crée du lien social. Avec d'autres familles, nous avons créé l'association Mamans de Cachan et d'ailleurs. Nous organisons régulièrement des séances de sport dans ce beau parc avec des Cachanais. »

Pauline et Frédéric Weinling



© Alain Jégou

« Nous sommes passés au parc Raspail lors de l'événement de la Journée de la Terre pour rencontrer les associations cachanaises et découvrir les actions qu'elles mettent en place. Nous sommes sensibles aux enjeux environnementaux. Nous habitons en milieu urbain, à proximité de Paris, et il est important de prendre soin de la nature. De ce point de vue, Cachan est une ville agréable à vivre avec ce grand parc mais aussi plusieurs petits espaces comme les rives de Bièvre, qui nous permettent de respirer et qu'il faut préserver. Nous aimons bien nous promener sur le Coteau où l'ambiance est plus campagnarde. Il y a aussi le petit parc du jardin le Vallon avec ses grands arbres et son écoreuil. »



© Michel Aumerier

TEMPS FORT

Les spectacles de fin d'année sur scène

Le mois de juin marque la fin de l'année scolaire et des activités artistiques. C'est un moment propice pour découvrir les spectacles des élèves des établissements scolaires, du conservatoire à rayonnement départemental (CRD) ou encore des associations locales. La scène du théâtre Jacques Carat les mettra en lumière. L'occasion de les découvrir !

« **L**e théâtre Jacques Carat a la mission d'être une salle de spectacle ouverte non seulement aux grandes compagnies professionnelles, mais aussi aux établissements scolaires,

au conservatoire et aux associations artistiques locales, précise Annette Varinot, directrice du théâtre Jacques Carat. Toute l'équipe du théâtre s'est mobilisée pour accueillir 27 représentations du 23 mai au 1^{er} juillet et offrir de vraies conditions professionnelles aux enfants qui participent, par exemple, à la chorale des maternelles, à la comédie musicale du collège Paul Bert ou encore aux spectacles des associations de danse et de théâtre. »

Entre la scène et les coulisses

Pour les jeunes, les temps de répétition sont des moments privilégiés pour découvrir les divers métiers qui contribuent à la réussite d'un spectacle. « Nous leur faisons visiter les coulisses ou le plateau, ce qui leur permet de rencontrer les régisseurs du

son, les régisseurs lumière ou encore les machinistes », ajoute Annette Varinot. Lenny, qui a suivi pendant huit ans des cours d'art dramatique au conservatoire, et participé plusieurs fois aux spectacles de fin d'année, a ainsi profité de cette visite. « J'ai rencontré un ingénieur son et lumière avec qui j'ai eu des échanges très intéressants, raconte-t-il. Cela m'a permis de découvrir les éléments de scénographie qui contribuent à la mise en scène. Avant, le spectacle de fin d'année avait lieu à l'Orangerie ou au conservatoire, mais ce n'est pas aussi excitant que d'être, comme aujourd'hui, dans un vrai théâtre et de pouvoir côtoyer des équipes techniques qui nous parlent de leur métier. » Cette immersion dans le monde du spectacle laisse de très beaux souvenirs aux apprentis artistes.



© Michel Aumerier



Zoom sur...

Au théâtre Jacques Carat et ailleurs...

Vendredi 9 juin à 19h30, les élèves et professeur-es des départements jazz et musiques improvisées des conservatoires d'Arcueil-Cachan donneront un concert à la Ressourcerie La Mine, située à Arcueil. **Mercredi 14 juin à 19h**, au théâtre Jacques Carat, les parents des élèves du conservatoire auront le plaisir de découvrir le travail des classes de danse classique et contemporaine et, **mercredi 28 juin à 18h**, celui des chorales d'enfants et de l'orchestre VIM, sous la direction de Matthieu Ferrandez et Emmanuelle Sanglar. **Vendredi 30 juin à 20h30** sur cette même scène, l'association U dance school organisera son gala de danse. **Mercredi 21 juin de 14h30 à 20h**, lors de la Fête de la musique, les pratiques collectives seront mises à l'honneur sur le parvis du conservatoire d'Arcueil et dans la cour du conservatoire de Cachan. Enfin, les écoles clôtureront l'année en beauté avec la traditionnelle fête des CM2 programmée le **vendredi 23 juin à 14h**. Autant de temps forts à ne pas manquer avant la trêve estivale !

Le plaisir de donner à voir

La représentation au théâtre Jacques Carat au début de l'été est un moment très attendu des enfants comme de leurs parents. « Il est important pour les élèves de présenter l'aboutissement de leur travail, explique Lucille Goupillon, professeure de danse classique au conservatoire. Par ailleurs, le spectacle de fin d'année réunit tous les niveaux et tous les âges. Il permet de créer une émulation

autour d'un projet. Les danseuses plus expérimentées guident les débutantes avant l'entrée en scène et leur apportent la confiance nécessaire ». Pour Lucile, élève au conservatoire, le programme présenté « permet de se fixer un objectif, de partager avec les proches et les amis ses chorégraphies, le fruit d'un travail individuel et collectif ». Ce travail d'équipe se ressent jusque dans les loges, où une véritable complicité s'instaure. « Les plus

grandes, comme moi, aident les plus jeunes à se maquiller et à se coiffer », poursuit Lucile. Enfin, le spectacle de fin d'année permet aux élèves d'expérimenter, le temps d'une soirée, la vie d'artiste et de faire découvrir aux parents l'aboutissement d'un projet artistique mené tout au long de l'année. « Notre gala annuel permet aux familles de voir leurs enfants s'épanouir dans leur pratique artistique », souligne ainsi Laura Cordelle, présidente de l'association U dance school. « C'est très valorisant pour les jeunes musiciens d'un orchestre de se produire dans une salle de spectacle avec une telle qualité acoustique », confie à son tour Annabelle, maman de Basile, élève de piano et de basson au conservatoire. Une observation partagée par le père de Lenny qui exprime « sa fierté de voir son enfant évoluer et s'émanciper à travers sa passion sur une scène comme celle du théâtre Jacques Carat ». Sans aucun doute, cette année encore, les spectacles de fin d'année programmés au théâtre susciteront de nouvelles émotions ou vocations, sur les planches comme dans le public. ■



Nina Goern du groupe
Cats on Trees se produira sur la
scène du parc Raspail le 23 juin.



FÊTE DE LA MUSIQUE

Cats on Trees et Uzi Freyja en concert

Du 16 au 25 juin, Cachan va vivre au rythme de la musique. À cette occasion, Cats on Trees (pop rock) et Uzi Freyja (rap) se produiront sur la scène du parc Raspail le 23 juin dès 20h.

Catherine Ringer, Jeanne Added, Miossec, Youssoupha, Paris-Combo, Yuri Buenaventura, les Fatals Picards, Anaïs, Vendredi sur Mer, Skia... Les têtes d'affiche qui se sont succédé à Cachan lors de la Fête de la musique ont laissé des souvenirs impérissables. « *Chaque année, la Ville tient à proposer aux Cachanais un concert gratuit de qualité, avec des groupes émergents ou confirmés qui plaisent au plus grand nombre*, souligne Laëtitia Boutrais, adjointe à la maire chargée de la Culture. *On a aussi à cœur de mettre à l'honneur les pratiques amateurs pour rester fidèle à l'esprit de la Fête de la musique telle qu'elle a été conçue lors de sa création en 1982* ». Pour cette nouvelle édition, Cachan aura ainsi le plaisir d'accueillir Cats on Trees et Uzi Freyja le vendredi 23 juin du parc Raspail, organisera divers espaces permettant aux Cachanais-es d'exprimer leurs talents musicaux.

Cats on Trees

Ce duo de pop rock français, originaire de Toulouse, réunit Nina Goern au chant et au clavier, et Yohan Hennequin à la batterie. Lauréats des *Découvertes* du

Printemps de Bourges en 2010, ils sont remarqués par Pierre Rougean, producteur de leur premier album éponyme *Cats on Trees*. Depuis le grand succès de leur second album *Néon* en 2018 et leur tube *Sirens Call*, ils électrisent les scènes où ils se produisent comme la Cigale ou les Arènes de Nîmes. Après leur tournée en 2022 qui fait suite à la sortie de leur troisième album *Alie*, ils se produiront devant le public cachanais.

Uzi Freyja

Uzi Freyja est aussi un duo. Né à Nantes de la rencontre entre la rappeuse Kelly Rose et le producteur Stuntman 5, ce

groupe hip hop électro, lauréat du prix Chorus 2023, propose des compositions engagées. Par un savant mélange de textes revendicatifs et de sons hip hop expérimentaux, Uzi Freyja dénonce les absurdités de la vie et l'hypocrisie de la société. Après une longue tournée en 2022 suite à la sortie de son deuxième album *Lunacy*, Uzi Freyja vous donne rendez-vous sur la scène du parc Raspail. ■

+ Plus d'infos

- > Cats and Trees et Uzi Freyja vendredi 23 juin à 20h au parc Raspail
- > Divers concerts amateurs du vendredi 16 juin au dimanche 25 juin

Zoom sur...

Les groupes amateurs à l'honneur

À Cachan, les festivités musicales débutent dès le **vendredi 16 juin** avec un concert de bluegrass (country) du groupe Five & Dime à la bibliothèque centrale à 19h30. Le **mardi 20 juin à 19h**, sur la scène du jardin de la Maison Cousté, place à la samba do Brasil du quartet ELR et aux orchestres de l'École de jazz et des musiques actuelles (Edim). Le **mercredi 21 juin à 19h**, une scène ouverte investira l'esplanade du théâtre Jacques Carat. Enfin, le **dimanche 25 juin de 11h à 20h**, l'Edim clôturera la programmation au parc Raspail.

Les Cachanais.es ont été pleinement associés à la réflexion sur l'aménagement du campus de Cachan et continueront de l'être.



GRAND PROJET

Campus de Cachan et bien plus encore...

Implanté au cœur de la ville, le campus de Cachan est fréquenté par plus de 6 500 étudiant·es. Les enjeux poursuivis par son réaménagement, suite au départ de l'ENS, visent à renforcer la vocation étudiante du site et son ouverture sur la ville.

Depuis le départ de l'École nationale supérieure (ENS) en 2020, les contours du nouveau campus se dessinent. La Ville, en concertation avec les Cachanais·es, a pour ambition de réaffirmer la vocation étudiante de ce site de 20,5 hectares avec la venue de nouvelles écoles. Après l'implantation d'aivancity et de l'école d'ingénieur EPF, la Ville a lancé le chantier du futur centre de formation aux métiers industriels et numériques du groupe GIM-Aforp le 14 avril dernier. Un campus des savoirs qui a aussi pour ambition d'être un lieu de vie attractif pour tous avec la création de nouveaux espaces publics, la réalisation de traversées piétonnes et cyclistes, une valorisation du patrimoine paysager, la création d'une Maison des associations et des initiatives citoyennes, l'implantation de commerces et de logements et la requalification d'équipements structurants tels que le Crous, la piscine ou le gymnase Jesse Owens.

Un campus des savoirs ancré dans l'histoire cachanaise

Dès l'annonce du départ de l'ENS en 2012, la

question de l'aménagement du site se pose. L'État, alors propriétaire du terrain, envisage de le céder pour une opération immobilière. Or, la municipalité souhaite maintenir la vocation étudiante du lieu et porte l'ambition d'y structurer un pôle dédié à la formation et à la recherche en faveur des sciences et de la technologie. L'ancien député et maire honoraire de Cachan, Jean-Yves Le Bouillonnet et Hélène de Comarmond, maire de Cachan, s'y emploient avec force. Le projet est discuté avec les Cachanais·es à l'occasion de la démarche "Parlons ensemble de Cachan" le 11 mai 2019 et lors de balades urbaines et d'ateliers. Le 31 mai 2021, l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre et la Ville de Cachan désignent la Sadev 94 pour mener à bien cet aménagement au service des habitant·es. ■

➤ Plus d'infos

Réunion d'information avec les acteurs du projet et inauguration de La Porterie le 30 juin à 19h30 à l'EPF, 57 avenue du Président-Wilson, sur le campus de Cachan. parlonsensemble-cachan.fr

COMMERCE

Aylan coiffure



Depuis le mois d'avril, une nouvelle enseigne s'est installée au 12 place Gambetta à l'emplacement de l'ancien salon de coiffure Un Look pour tous. Il s'agit d'Aylan coiffure, un barbier spécialisé dans les coupes pour hommes et enfants ainsi que dans la taille de la barbe. Deux jeunes gérants, Cherife Berkane et Said Ait Yakoub, sont à la tête de ce nouveau salon. « Nous sommes coiffeurs depuis 2004 et avons envie d'ouvrir notre propre commerce, racontent les deux hommes. Nous avons entièrement rénové les locaux et y avons apporté une touche personnelle dans la décoration ». La salle ornée de boiseries offre une ambiance apaisante. Les clients peuvent repartir avec un dégradé, une coupe tie and dye (une coloration capillaire) à la mode ou tout simplement une barbe bien taillée.

➤ Plus d'infos

Aylan coiffure, 12 place Gambetta. Tél. : 07 51 98 10 12

LA POSTE

Fermeture pour travaux

Du 6 juin au 28 octobre 2023, l'agence de La Poste de Cachan, située au 3 rue Camille-Desmoulins, sera fermée en raison de travaux de modernisation. Les usager·es sont invité·es à se présenter à La Poste d'Arcueil, 75 rue Marius-Sidobre, pour effectuer leurs démarches.

**campus
Cachan**
Et bien plus encore !

“ Parlons
ensemble
du campus
de Cachan ”

Vendredi 30 juin à 19h30

Rendez-vous à l'école EPF
57 avenue du président Wilson

**Restitution des échanges
avec les habitant·es et inauguration
de La Porterie, tiers-lieu éphémère**



Plus d'infos :

- participationcitoyenne@ville-cachan.fr
- 01 49 69 69 10
- parlonsensemble-cachan.fr



La Porterie vous ouvre ses portes

Ce tiers-lieu éphémère sera inauguré le 30 juin. Géré par la Mine, cet espace préfigure la future Maison des associations et des initiatives citoyennes.

Se retrouver, échanger, monter des projets ou tout simplement boire un café ou se restaurer en terrasse sont autant d'activités que les Cachanais-es vont pouvoir pratiquer dans ce nouveau lieu. En effet, de juin 2023 à décembre 2024, La Mine investira les locaux de La Porterie, située à l'entrée du campus de Cachan, un des bâtiments emblématiques anciennement occupé par l'École nationale supérieure (ENS). La Porterie sera aménagée dans l'attente du début des travaux de construction de la future Maison des associations et des initiatives citoyennes.

Un lieu participatif et animé

La Mine, gestionnaire du lieu, va développer une offre d'animations en partenariat avec les associations Cachan en transition, l'Accorderie, Coquelicoop, Arsenic, les artisans de la Vallée de la



© Anne Bléger

Bièvre, les trois centres socioculturels, l'École des musiques actuelles (Edim) ou encore les Bureaux des élèves des

écoles (BDE). Les habitant-es seront également associé-es pour faire vivre ce lieu de création et d'échanges. « Le réemploi est la philosophie de La Porterie, conçue comme un lieu d'expérimentations, avec des moyens et des ressources mis à la disposition des publics. Un comité d'usagers sera d'ailleurs constitué pour que tous les projets puissent être accompagnés », explique Régis Pio, directeur de la Mine. Ce lieu, qui est avant tout celui des Cachanais-es, s'animera en tenant compte des souhaits et projets proposés. ■

+ Plus d'infos

Inauguration de La Porterie
vendredi 30 juin à 19h30 sur le campus de Cachan, 57 avenue du Président-Wilson. Entrée libre.

Rencontre avec...

Régis Pio, directeur de la Mine et gestionnaire du tiers-lieu éphémère La Porterie



© DR

« La Mine est le gestionnaire d'exploitation de La Porterie. Notre mission est d'encourager la participation citoyenne et de faire de ce lieu, situé au cœur du campus, un site ouvert à tous les Cachanais. L'objectif est aussi de sensibiliser les publics aux enjeux de la transition écologique par le réemploi et l'économie circulaire. Dans cette perspective, quatre espaces distincts ont

été créés. Le salon est conçu pour accueillir une zone de coworking et d'échanges entre les acteurs locaux. Le fab lab est destiné aux ateliers de fabrication numérique, mis en place en partenariat avec l'EPF et aivancity. La troisième salle a la vocation d'être un point de rencontres doté d'un café associatif, où différents sujets sociétaux pourront être abordés. Enfin, la dernière salle permettra aux Cachanais d'accéder à des activités axées sur le bien-être. Au sein de ces différents espaces, de nombreuses activités et animations seront ainsi programmées. »

VOUS ÊTES LYCÉEN-NE OU ÉTUDIANT-E ?
VOUS AVEZ BESOIN D'UN ESPACE POUR TRAVAILLER EN SOIRÉE ?

EX
TEN
SION ^{DES}
HORAIRES
DE LA
BIBLIOTHÈQUE
CENTRALE
DE 19H À 22H

The central text is set against a dark blue background with white stars and a yellow crescent moon. Several stylized illustrations of people are integrated with the text: a woman sits on the 'X' of 'EXTENSION' reading a book; a man sits on the 'E' of 'TENSION' with a laptop; a woman lies on the 'S' of 'SION' reading; and a man sits on the 'E' of 'CENTRALE' reading. A stack of books is placed on the 'X' of 'EXTENSION'. The words 'DES', 'HORAIRES', and 'CENTRALE' are in orange, while the others are in white.

ACCÈS GRATUIT À L'ESPACE DE TRAVAIL ET SES SERVICES SUR PRÉSENTATION
DE LA CARTE DE LYCÉEN-NE, DE LA CARTE ÉTUDIANT-E OU D'UN JUSTIFICATIF PÔLE EMPLOI

Bibliothèque centrale, 11 rue Camille-Desmoulins - Tél. : 01 49 69 61 60 - <https://bibliotheque.ville-cachan.fr/>



VILLE DE
CACHAN

La Maison Cousté est un lieu de la convivialité. Ici, la soirée du monde organisée le 22 juillet 2022.



ANIMATION

© Stéphanie Bouquet

La Maison Cousté fête ses 15 ans !

Le 17 juin, la Maison Cousté célèbre sa quinzième année d'existence. L'occasion d'assister à une rétrospective des projets menés avec les habitant-es.

Un accueil en fanfare et une boum pour finir car « 15 ans c'est l'âge de l'adolescence ! », annonce avec enthousiasme Meriem El Badraoui, directrice de la Maison Cousté. En effet, le 17 juin dès 17h, le centre socioculturel célébrera sa quinzième année d'existence. Pour l'occasion, la Maison Cousté invite ses adhérent-es, bénévoles et partenaires ainsi que toutes celles et ceux qui ont participé à son développement et façonné l'esprit de convivialité qui l'anime. « Pour les 10 ans, nous avons fait une grosse fête. Là, nous voulions juste marquer le coup et passer un bon moment avec les adhérents », explique la directrice. Cette soirée sera surtout l'occasion de mesurer le chemin parcouru depuis que l'idée de création d'un tel lieu a émergé, portée par un groupe de jeunes du quartier. À cette occasion, des pastilles vidéo, retraçant nombre de projets réalisés durant cette quinzaine, seront diffusées.

Donner le pouvoir d'agir aux habitant-es

D'abord installée dans un petit local et rattachée au centre socioculturel Lamartine, la Maison Cousté a pris son envol en s'installant rue Cousté. « Au départ, il n'y avait que quelques activités, se souvient Meriem

El Badraoui. *Aujourd'hui, nous avons plus de 600 adhérents et une dizaine d'associations partenaires. Une dynamique rendue possible grâce à l'implication de l'équipe mais aussi celle des habitants* ». En effet, l'activité de la Maison Cousté repose sur une équipe de salarié-es et sur l'investissement d'une cinquantaine de bénévoles qui proposent des projets et animent le lieu. La directrice souhaite avant tout « donner la possibilité aux habitants d'agir » avec l'idée que « tout est possible ». « Des fois, cela marche, d'autres fois non. Mais il faut y croire et essayer », insiste-t-elle. Et en 15 ans, les projets ont afflué. Des rencontres musicales Son'Art au défilé de mode des seniors, en passant par des ateliers parents-enfants qui rencontrent un grand succès, les idées foisonnent et se concrétisent souvent. Le chemin n'est pas près de s'arrêter. L'agrément du centre vient d'ailleurs d'être renouvelé et le projet social revu, avec le souhait de renforcer encore l'accès au droit au numérique et, toujours, la participation active des habitant-es, encouragée et soutenue par l'équipe de la Maison Cousté. ■

+ Plus d'infos

Maison Cousté, 19 rue Cousté.

Tél. : 01 45 46 67 15

 www.agaescr.fr/la-maison-couste

AIDE

Coup de pouce au pouvoir d'achat



© Anna

Les augmentations des prix des denrées alimentaires et de l'énergie grèvent le porte-monnaie. C'est pourquoi, la municipalité via le centre communal d'action sociale (CCAS) propose plusieurs aides pour celles et ceux qui en ont besoin. Une aide de 30 euros peut être ainsi sollicitée auprès du CCAS si vous êtes bénéficiaire du chèque énergie de l'État ou de l'aide à l'énergie du Département quel que soit votre fournisseur. De plus, une aide financière exceptionnelle peut être accordée aux Cachanais-es en fonction de leur « reste à vivre », somme qu'il reste au foyer une fois les charges courantes mensuelles réglées (loyer, énergie, assurances...). Si le reste à vivre journalier est inférieur à 15 euros par jour et par personne, cette aide peut s'élever jusqu'à 300 euros.

+ Plus d'infos

Centre communal d'action sociale (CCAS) situé à la Maison des services publics, 3 rue Camille-Desmoulins. Horaires d'ouverture au public : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15; jeudi de 13h30 à 19h; samedi de 8h45 à 12h30. Tél. : 01 49 69 15 70

PRATIQUE

Soliguide, l'outil numérique des solidarités

Le soliguide est une plateforme en ligne créée par l'association Solinum qui référence les services, initiatives et ressources pour les personnes qui rencontrent une difficulté. Le centre communal d'action sociale de Cachan a participé à la conception de cet outil qui dispose de son application téléchargeable sur Google Play et l'App Store.

+ Plus d'infos

 Soliguide.fr

PRÉINSCRIPTIONS École des sports et des découvertes

© Henri Perrot



Les préinscriptions à l'École des sports et des découvertes (ESD) se déroulent du **lundi 26 juin au samedi 8 juillet**. La réservation s'effectue sur le portail famille accessible depuis le site ville-cachan.fr ou auprès du service relation citoyen, 8 rue Camille-Desmoulins. L'encadrement est assuré par des éducateur-trices sportif-ves diplômé-es. Les activités se déroulent au complexe sportif Léo Lagrange **tous les mercredis de 7h30 à 12h30, à partir du 4 octobre**, hors vacances scolaires.

+ Plus d'infos

Service des sports et des loisirs :
sport-vieassociative@ville-cachan.fr

PRÉINSCRIPTIONS Séjours d'été à Bussy

© Ville de Cachan



Vous souhaitez préinscrire vos enfants aux séjours d'été à Bussy? Les informations et le bulletin de réservation sont disponibles au service relation citoyen et téléchargeables sur le site internet de la Ville. Le bulletin est à remettre à l'accueil de loisirs de votre enfant (maternel et élémentaire) **entre 17h et 18h30 avant le 9 juin**. Pour les parents des enfants des accueils de loisirs élémentaires, le bulletin peut être également déposé au service enfance, situé 2 rue Gallieni.

+ Plus d'infos

Service relation citoyen au
01 49 69 69 69

PASS CULTURE PASS JEUNES

JEUNESSE

14-25 ans : bons plans pour ses loisirs

Grâce aux dispositifs pass jeunes et pass culture, les jeunes Cachanais-es bénéficient d'un accès gratuit ou à tarif réduit pour leurs loisirs.

Il y a des bons plans qu'il serait dommage de ne pas saisir à l'approche des grandes vacances. Le pass jeunes et le pass culture en font partie, d'autant qu'ils sont cumulables.

Pass jeunes pour les 14-25 ans

La Ville de Cachan adhère au pass jeunes. Ce dispositif est réservé aux jeunes de 14 à 25 ans. Il est valable du 1^{er} juin au 30 septembre 2023 et se présente sous la forme d'un chéquier composé de coupons permettant d'accéder à une quarantaine d'offres culturelles, sportives ou de loisirs essentiellement proposées à Paris : cinéma, piscine, expositions... Toutes ces activités sont gratuites ou à prix réduits. À Cachan, le pass jeunes est distribué depuis le 1^{er} juin au complexe sportif Léo Lagrange situé au 25 avenue de l'Europe. Le retrait peut s'effectuer du lundi au dimanche de 9h à 19h, excepté le 14 juillet et le 15 août.

Pass culture pour les 15-18 ans

Mis en place par l'État, le pass culture permet aux jeunes de 15 à 18 ans d'accéder, sans conditions de ressources, à des offres

culturelles de proximité. Le montant est de 300 euros pour les jeunes de 18 ans ; 30 euros pour les 16-17 ans ; 20 euros pour celles et ceux âgé-es de 15 ans. Les jeunes Cachanais-es peuvent ainsi assister à un spectacle au théâtre Jacques Carat, acheter des livres à la librairie Chroniques ou encore assister à une séance de cinéma à La Pléiade. Le reliquat peut être reporté d'une année sur l'autre si la somme n'est pas totalement dépensée. Un-e jeune qui fêtera ses 15 ans en 2023 bénéficiera ainsi chaque année des sommes du pass culture et pourra les cumuler. Le pass culture est matérialisé sous la forme d'une application téléchargeable sur Google play ou l'App store ainsi que sur le site internet pass.culture.fr. Il propose notamment une géolocalisation de toutes les offres à l'échelle nationale et gère les dépenses en temps réel. ■

+ Plus d'infos

> Pour le pass jeunes, auprès du complexe Léo Lagrange au 06 75 24 41 43
> Pour le pass culture, sur pass.culture.fr

L'égalité filles-garçons à l'affiche

Accompagnés par les animateur-trices des accueils de loisirs, les enfants ont réalisé des affiches dans le cadre d'un atelier de sensibilisation sur l'égalité filles-garçons.

Les stéréotypes de genre se développent dès la naissance. Ils se construisent avec l'éducation et la représentation des rôles sociaux que chacun-e intériorise. Or, ils constituent un sérieux obstacle à la réalisation d'une véritable égalité entre les femmes et les hommes. Pour combattre ces stéréotypes, et lutter contre les inégalités, les équipes des accueils de loisirs ont organisé un atelier avec les enfants pour les amener à réfléchir sur leurs propres représentations dans le cadre d'un projet d'exposition d'affiches sur l'égalité filles-garçons. Traitées sous forme de bandes dessinées, les illustrations sont accompagnées de messages percutants. Un travail qui donnera lieu à une exposition itinérante dans les écoles de Cachan et qui s'inscrit dans les actions menées sur le long terme par la Ville en faveur de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes.

Des paroles d'enfants pour un sujet d'actualité

« Oui, le rose peut être porté par les garçons ! », « Ce n'est pas parce que je suis

un garçon que je ne peux pas faire le ménage », « Je suis une fille, je fais du foot, et alors ? ». Autour des dessins, la parole se libère. Les enfants expliquent aux animateur-trices, qui les guident dans ce projet, les raisons pour lesquelles ils ont représenté les garçons et les filles comme ils l'ont fait. Marlène, 11 ans, souligne l'importance de « la parité filles-garçons ». Son dessin démontre qu'« un garçon a aussi le droit de perdre et qu'il n'y a rien de honteux à se faire battre par une fille ». Quant à Tristan, il rappelle qu'« il existe des femmes haltérophiles ». Pour lui, « c'est important que les hommes défendent la cause des femmes » et il fait « partie de ceux-là ». Basile, lui, peste contre les gens qui l'appellent « Mademoiselle » à cause de ses cheveux longs et déplore le fait que « la société soit encore envahie de préjugés ». De même, Nahély et Achille dessinent ensemble des garçons danseurs en tutu rose et des filles footballeuses pour « briser les préjugés et revendiquer l'égalité ». Les dessins ne sont pas encore terminés pour l'exposition, mais les échanges, eux, ne sont pas prêts de s'arrêter. ■



ENFANCE

Portes ouvertes des accueils de loisirs



© Michel Aumencier

Les accueils de loisirs organisent leurs portes ouvertes le **mercredi 14 juin** pour les maternels, et le **mercredi 28 juin** pour les élémentaires, de 17h à 18h30. L'occasion pour les parents de rencontrer les animateur-trices et d'échanger autour des projets pédagogiques menés tout au long de l'année. Pour les enfants, des jeux et des ateliers maquillage, bricolage et bien d'autres activités leur seront proposés.

TROC SCOLAIRE

Bon plan pour la rentrée



© Erwan Basqui

Samedi 1^{er} juillet de 10h à 18h, sur la terrasse du château Raspail, la Ville organisera un troc de livres scolaires et fournitures. Le dépôt des articles propres et en bon état peut s'effectuer le mercredi 28 juin de 14h à 18h ou le samedi 1^{er} juillet de 10h à 16h. Pour tout article ou lot déposé, un ticket vous sera remis, vous permettant de choisir un nouvel article. Un maximum de 10 tickets par dépôt sera attribué à chaque participant-e. Les articles supplémentaires éventuellement déposés sont considérés comme des dons. Pour rappel, le principe du troc est un échange d'articles sans échange monétaire. Aucune restitution des articles ne sera effectuée. Tous les articles restants à la fin du troc seront donnés aux associations et ressourceries locales.

+ Plus d'infos
 ville-cachan.fr

PETITE ENFANCE

Job dating



© Anne Bléger

Vous souhaitez recruter un·e assistant·e maternel·le ou un·e garde à domicile pour votre enfant à la rentrée prochaine ? Rendez-vous au job dating organisé par le relais petite enfance le **samedi 1^{er} juillet de 9h30 à 12h30** à l'hôtel de ville. Cet événement vise à faciliter les échanges entre les parents et les assistant·es maternel·les ou les gardes à domicile dans la perspective d'un recrutement.

DÉCOUVERTE

Festival de robotique



Le festival de robotique se tiendra du **samedi 10 au samedi 17 juin** au gymnase Jesse Owens et à la salle du marché ainsi qu'à l'école d'ingénieur EPF. L'occasion pour les Cachanais·es de tous âges de découvrir le fonctionnement des robots, et d'en manipuler quelques-uns en participant à des ateliers ludiques et des compétitions.

> Finales des quatre compétitions de robotique au gymnase Jesse Owens, avenue de l'Europe, le samedi 10 et le dimanche 11 juin de 10h à 17h

> Conférence "L'impact de la robotique sur la transformation de l'industrie" le 13 juin à l'EPF, 57 avenue du président Wilson, sur le campus de Cachan

> Espace d'exposition et ateliers le samedi 17 juin de 10h à 18h à la salle du marché, 4 rue des Saussaies.

 festivalrobotiquecachan.fr



Photo Avant/après travaux

LOGEMENT

Soutenir la rénovation du logement social

Depuis le mois d'avril, la résidence située 22-34 rue Camille-Desmoulins a fait peau neuve. Des travaux qui illustrent l'effort engagé ces dernières années par les bailleurs pour rénover le logement social.

Après les jardins et les portes de circulation en 2021, les parties communes en 2022, ce sont les façades de la résidence du 22-34 rue Camille-Desmoulins qui ont été remises à neuf cet hiver, balcons et menuiseries comprises. Cet ensemble de 74 logements étant récent, une rénovation énergétique n'était pas nécessaire mais Vilogia, son propriétaire, a souhaité mener ces travaux avec « une volonté d'embellissement ». « La résidence est en bon état mais nous trouvons qu'elle était triste pour ses habitants comme pour ceux du quartier », explique Alisson Oberto, responsable adjointe de l'agence Île-de-France Sud de Vilogia. Ces dernières années, plusieurs résidences du parc social cachanais ont ainsi fait l'objet de travaux, souvent bien plus importants car concernant du bâti plus ancien.

Une démarche globale

L'ancien office municipal de l'habitat (Cachan Habitat), aujourd'hui fusionné avec ceux de cinq autres villes au sein de Valdey, a lancé le mouvement avec la réhabilitation des 497 logements de La Plaine 3, comprenant une rénovation énergétique, mais aussi l'ajout de balcons ou l'amélioration des espaces verts. Valdey poursuit la

dynamique en procédant actuellement à l'isolation thermique de la résidence du 14 rue Marc-Sangnier et en programmant la réhabilitation de la résidence située rue du Moulin. Un plan stratégique de patrimoine est également en cours pour planifier les travaux nécessaires dans le reste du parc de Valdey. « L'effort est important, souligne Céline Di Mercurio, adjointe à la maire chargée du Logement et de l'habitat et vice-présidente de Valdey. Il contribue à la baisse des émissions de carbone, améliore le confort des locataires et constitue un puissant levier contre la précarité énergétique. La stratégie patrimoniale des organismes HLM relève de leurs propres compétences précise l'élue, mais la législation en faveur du climat et applicable au secteur du bâtiment ainsi que la stratégie nationale bas carbone conduisent les organismes HLM à programmer des rénovations énergétiques ambitieuses d'ici 2050 ». La Ville peut également soutenir ces rénovations en garantissant les prêts souscrits par les bailleurs sociaux auprès de la Caisse des dépôts et consignation. C'est ce qu'elle a fait pour la réhabilitation des quatre tours de l'avenue de l'Europe par le bailleur 3F avec, pour résultat, une consommation énergétique abaissée de 35 % ! ■

Opération tranquillité vacances

En cas d'absence prolongée de votre domicile cet été, inscrivez-vous à l'opération tranquillité vacances menée par la police nationale et la police municipale.

Les Cachanais-es et les commerçant-es peuvent s'inscrire à cette opération entièrement gratuite. La démarche, qui doit être réalisée au minimum 48 heures avant le départ en vacances, peut s'effectuer sur www.mon-service-public.fr, auprès du commissariat du Kremlin-Bicêtre ou du commissariat de police de Cachan. Les personnes ayant des difficultés avec l'informatique peuvent également obtenir de l'aide auprès de la police municipale. Concrètement, les agents de police surveilleront votre domicile ou votre magasin dans le cadre de leurs patrouilles quotidiennes. Si une effraction est constatée, ils vous contacteront afin de vous permettre d'agir en conséquence: dépôt de plainte et signalement du sinistre à l'assureur. Néanmoins, l'opération tranquillité vacances n'a pas vocation à assurer une surveillance constante de votre domicile.

Les bons réflexes

Si vous êtes victime d'un cambriolage, prévenez immédiatement la police nationale

en appelant le 17. Avant l'arrivée des forces de l'ordre, il est important de préserver les traces pouvant aider l'enquête en ne touchant aucun objet. Une fois les constatations effectuées, faites opposition auprès de votre banque si vos chèquiers et cartes de crédits ont été dérobés et déposez plainte au commissariat de police. Pour gagner du temps, vous pouvez effectuer une pré-plainte sur www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr. Déclarez ensuite le vol à votre assureur, par lettre recommandée dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, avec leur estimation. ■

+ Plus d'infos

- > Commissariat du Kremlin-Bicêtre, 167 rue Gabriel-Péri. Tél. : 01 45 15 69 00
- > Commissariat de police de Cachan, 15 rue Marx-Dormoy. Tél. : 01 45 46 73 00
- > Police municipale. Tél. : 01 49 69 96 71

PAPIERS D'IDENTITÉ

Anticipez vos démarches !

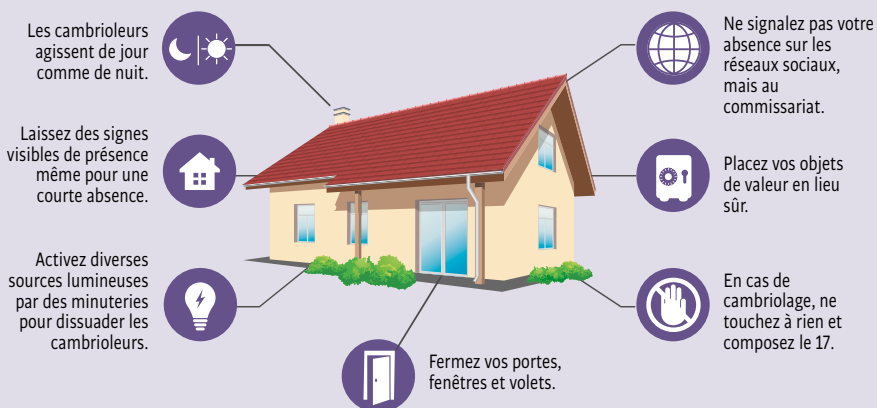


Vous devez faire renouveler votre carte d'identité ou votre passeport ? Prise de rendez-vous, passage en mairie, instruction des demandes par la préfecture... Avec l'expiration des cartes nationales d'identité et des passeports biométriques délivrés en grand nombre à la fin des années 2000, la durée de traitement des demandes de papiers d'identité s'est allongée, pouvant aller jusqu'à trois mois. À Cachan, le délai d'obtention d'un rendez-vous n'est que d'un mois environ mais le délai de traitement de la demande par la préfecture est de deux à trois mois. Les démarches se font en partie par voie dématérialisée. Dans un premier temps, il est nécessaire d'effectuer une pré-demande sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS), puis de prendre rendez-vous sur l'espace citoyen du site de la Ville, rubrique "En un clic" située en page d'accueil. Dans un second temps, il est nécessaire de se présenter le jour du rendez-vous avec ses pièces justificatives. Si vous avez un empêchement et que vous ne pouvez pas honorer votre rendez-vous, pensez à l'annuler sur l'espace citoyen ou par téléphone, au mieux 48 h à l'avance. Il sera ainsi à nouveau proposé à la réservation pour d'autres personnes.

+ Plus d'infos :

- > Effectuer une pré-demande sur ants.gouv.fr/
- > Plus d'information auprès du service relation citoyen de la ville au 01 49 69 69 69

CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LES BON RÉFLEXES !



OLYMPIADES SCOLAIRES

Vivre l'olympisme



© Michel Ammercier

Vendredi 23 juin, au stade Léo Lagrange, environ 400 élèves de CE2 fêteront l'olympisme durant toute la journée. Comme pour les Jeux olympiques, la cérémonie d'ouverture prévoit le fameux allumage de la flamme. Saut à la perche, lancer de disque, pétanque, escalade, karaté ou encore spitball... de nombreuses épreuves se succéderont pour permettre aux jeunes athlètes de s'initier à de nombreuses pratiques sportives. Et pour la pause déjeuner, un pique-nique convivial est prévu pour reprendre de l'énergie !

+ Plus d'infos

> Stade Léo Lagrange, 25 avenue de l'Europe

RÉSULTATS

Les collégien·nes au championnat de France



© DR

Mardi 6 et vendredi 9 juin, l'équipe de basket de l'association sportive (AS) du collège Victor Hugo se rendra au championnat de France de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) à Saint-Quentin, dans l'Aisne. « Cette qualification est rarissime pour un collège », se félicite l'entraîneur Maxime Langlois, également enseignant d'éducation physique et sportive (EPS) au collège Victor Hugo. Bravo et bonne chance aux jeunes collégien·nes qui représenteront Cachan lors de cette rencontre nationale !

CLUB OLYMPIQUE DE CACHAN

Section féminine de football : les raisons d'un succès

Un an après sa création, la section de football et futsal féminin du Club olympique de Cachan rencontre un succès indéniable grâce à la qualité de son projet sportif et éducatif.

En football, comme dans tous les sports collectifs, un tournoi de fin d'année est toujours un moment festif et convivial, mais c'est aussi l'occasion de progresser en se confrontant à d'autres équipes. Celui organisé par la section féminine du Club olympique de Cachan, le dimanche 18 juin au stade Léo Lagrange, place la barre très haut, en invitant des clubs de toute l'Île-de-France. C'est pourtant le premier tournoi qu'organise la section. Et pour cause, celle-ci n'a qu'un an d'existence. Si la première équipe de filles a été créée en 2015, ses dirigeants n'ont formalisé une section indépendante qu'en 2022, avec un projet fort et unique.

Au-delà de l'engagement sportif

Première originalité, la section se distingue par une double pratique : du football et du futsal. « Cela nous permet de disposer de plus de créneaux et de travailler l'aspect stratégique » explique son responsable Mohammadou Galoko, par ailleurs adjoint à la maire en charge de la Jeunesse, de l'emploi et de l'insertion professionnelle. Beaucoup plus rapide, le futsal permet en effet de développer les réflexes, la réactivité et l'explosivité

des joueuses. Autre singularité, la section s'appuie sur un projet éducatif et humanitaire particulièrement développé. « Nous créons des partenariats avec des écoles et des associations pour accompagner les joueuses, mettre en place du soutien scolaire, monter des parcours d'insertion et des projets humanitaires. En effet, le football est une opportunité pour mener des projets transverses permettant de s'épanouir sur le plan sportif et professionnel. » détaille Mohammadou Galoko. Résultat, la section est déjà devenue un club référent dans le football féminin. Attractive, elle est passée en quelques mois de 38 à près d'une centaine de licenciées, âgées de 3 à 26 ans, avec des équipes évoluant en championnat départemental et régional. Preuve de son dynamisme, l'équipe senior s'est hissée en quart de finale du premier challenge national. Autant de succès qui devraient s'amplifier ces prochaines années. ■

+ Plus d'infos

> Tournoi interclubs franciliens le dimanche 18 juin de 9h30 à 17 h au stade Léo Lagrange, 25 avenue de l'Europe. Tél. : 09 52 55 79 23 ou coc-assoc@free.fr



© Kensié Dos Santos



PATRIMOINE

En octobre 1923, le Foyer de Cachan ouvre ses portes. À l'origine, l'établissement accueille les jeunes orphelins des PTT et les prépare aux concours de l'administration.



© Foyer de Cachan

Foyer de Cachan : un siècle d'engagement au service des jeunes

Depuis 1923, 50 000 enfants ont passé leur jeunesse au Foyer de Cachan. Ils ont pu suivre une formation, apprendre un métier et trouver le chemin de la réussite. À cette occasion, la Ville lui consacre une exposition sur les grilles du parc Raspail.

Orphelinat, internat, lycée... le Foyer de Cachan n'a eu de cesse de se développer au fil du temps « *tout en restant fidèle aux valeurs de laïcité, de solidarité et d'ouverture portées par ses fondateurs au service de l'insertion et de la formation des jeunes* », souligne Françoise Eslinger, sa présidente. Un engagement fort en faveur de la jeunesse qui prend racine dans l'histoire du Foyer de Cachan.

Éduquer, former et insérer

Durant la Première Guerre mondiale, près de 1300 postiers et télégraphistes mobilisés ont déjà péri ou sont portés disparus, laissant 582 orphelins sans soutien familial. Face à cette catastrophe, l'Orphelinat des sous-agents des PTT et le Soutien fraternel fondent l'Œuvre de protection des orphelins du personnel des PTT. En octobre 1923, l'orphelinat, qui deviendra le Foyer de Cachan, ouvre ses portes. L'établissement prépare les jeunes orphelins aux concours de l'administration. Après les années sombres de l'Occupation, l'établissement accueille des jeunes filles et devient un établissement d'insertion pour les jeunes en

difficultés scolaires et sociales. À partir des années 80, le Foyer de Cachan étoffe son offre de formation et construit une résidence étudiante.

Des valeurs d'ouverture

Fidèles à son esprit d'ouverture, la direction et le corps enseignant ont toujours souhaité développer les pratiques sportives et artistiques. Un atelier théâtre, une chorale, un laboratoire photos ou encore un ciné-club ont ainsi été créés très tôt. De même, les activités extérieures ont toujours été valorisées. « *Mon ancien professeur de sorties, se remémore Antoine Martinez, ancien président de l'association des élèves. On nous encourageait également à faire du sport. Le Foyer a notamment été sacré champion de l'Académie de rugby en 1962. Je me souviens de mon entraîneur. Un homme extraordinaire qui nous enseignait le respect des adversaires.* »

Des figures emblématiques

L'histoire et les valeurs du Foyer de Cachan sont associées à des

personnalités emblématiques, à l'image de Louis Pasquet et de Robert Keller. Le premier est facteur télégraphiste à l'âge de 13 ans et poursuit une brillante carrière au sein des PTT. Premier président de l'œuvre de protection des Orphelins du Personnel des PTT, il sera Secrétaire général au ministère du Commerce, de l'industrie, des postes et télégraphes. Élu président du Conseil général des Bouches-du-Rhône, il accédera à la fonction de ministre du Travail. Quant à Robert Keller, dont le lycée porte le nom, il incarne les valeurs de courage du Foyer. Entré aux PTT en qualité d'agent mécanicien, il devient ingénieur des travaux. Résistant, il est arrêté puis déporté au camp de concentration de Natzweiler-Struthof, puis transféré dans les camps d'Oranienburg-Sachsenhausen et Bergen-Belsen où il meurt du typhus, le 14 avril 1945. Ses enfants ont été élevés au Foyer de Cachan qui abrite aujourd'hui le lycée des métiers Robert Keller, situé au 36 avenue du président Wilson. ■



2023
*Concours
des balcons et
jardins fleuris*
BIODIVERSITÉ
COMESTIBLE



INSCRIPTION DU 13 MAI AU 13 JUIN
SUR WWW.VILLE-CACHAN.FR OU À L'HÔTEL DE VILLE
UN LOT À GAGNER POUR CHAQUE PARTICIPANT



ENVIRONNEMENT

Déchets verts, une ressource à valoriser !

Précieux, les déchets verts sont facilement réutilisables pour embellir et assainir son jardin, lutter contre le gaspillage et réaliser des économies. Explications.

Entre la tonte de la pelouse, la taille des branches mortes et l'arrachage des mauvaises herbes, la belle saison est aussi, lorsqu'on a un jardin, celle des déchets verts. Représentant en moyenne 160 kg par personne et par an, ils peuvent très vite devenir envahissants. Une solution a longtemps été de les brûler. Cette pratique est cependant strictement interdite depuis 1978, faisant encourir une amende pouvant s'élever à 450 euros. Et pour cause ! En plus du risque d'incendie, le brûlage des déchets verts génère de fortes émissions de polluants, et notamment de particules fines nocives pour la santé et l'environnement. De plus, cela revient à gaspiller une ressource précieuse, et gratuite !

Des solutions multiples

Les déchets verts peuvent en effet avoir de multiples utilités. Un tas de feuilles ou de branches devient immédiatement un réservoir de biodiversité. Broyés, ils se transforment en paillage pour les plantations, réduisant l'évaporation et l'apparition de mauvaises herbes et fertilisant le sol. Dans un composteur, ils sont aussi indispensables. « Les déchets verts sont le nerf de la guerre, explique Anne Ladant,

du collectif d'habitants CompostTerre qui gère les composteurs partagés. Ils évitent les poches d'humidité et permettent l'aération. Sans matière sèche, la dégradation ne peut se faire. » La Ville ne se prive pas de cette ressource. La majorité de ses déchets verts est exploitée sur place, dans des parcs à feuilles, ou à la plateforme de valorisation, pour venir ensuite fertiliser les sols, pailler des massifs et alimenter les sites de compostages collectifs. Pour que les particuliers puissent facilement et gratuitement en faire de même, des solutions ont été mises en place. Des broyeurs portatifs sont prêtés par la Ville et des composteurs individuels distribués par la Maison de l'environnement. Et si vous ne pouvez ou ne voulez pas les utiliser, il est encore possible de les déposer en déchèterie ou de les mettre dans les sacs distribués par la mairie pour leur collecte hebdomadaire. ■

+ Plus d'infos

> Demande de mini-broyeurs : ambassadeurdutri@ville-cachan.fr
 Demande de composteurs : compostage-maison-environnement@grandorlyseinebievre.fr

COMMÉMORATION

Appel du 18-Juin 1940



La cérémonie organisée à l'occasion du 83^e anniversaire de la Journée nationale de commémoration de l'Appel du 18 juin 1940 par le général de Gaulle se déroulera le **dimanche 18 juin** en présence d'Hélène de Comarmond, maire de Cachan, des élu-es du conseil municipal et du Comité d'entente des anciens combattants. Le rassemblement du cortège se tiendra à 10h45, square de la Libération, et la cérémonie avec dépôt de gerbes à 11h devant le monument aux morts.

SORTIES

Escapades libertés



Les inscriptions aux sorties des 16 juillet (Veules-Les-Roses), 23 juillet (Luc-sur-Mer) et 30 juillet (Trouville-sur-Mer) se dérouleront le **samedi 1^{er} juillet de 9h à 12h** au niveau de l'Algeco situé derrière la grange Gallieni, 2 rue Gallieni. Tarif : 5 euros par personne. Tél. : 01 49 69 10 55

VIE ASSOCIATIVE

Vente d'ouvrages brodés

Samedi 10 juin de 9h à 13h en bas de la rue Guichard, l'association Papoter à points comptés organise sa vente estivale d'ouvrages brodés confectionnés par ses adhérent-es dans le cadre des activités du club. L'occasion de (se) faire plaisir avec un cadeau original !



© Henri Perrot

Jean Vintzel

Le sport au service de l'épanouissement

Médaillé de la Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, Jean Vintzel a consacré une très grande partie de sa vie au mouvement associatif, sportif et olympique, avec une philosophie : la priorité donnée à l'humain sur la performance.

Les énumérer est impossible. La liste des associations pour lesquelles s'est investi Jean Vintzel durant toute sa vie occuperait une page entière. Rien qu'à Cachan, et pour ne citer que les principales, il a été dirigeant de l'association paroissiale Saint-Jean, puis du Club olympique de Cachan (COC), a présidé le Comité des relations internationales et des jumelages (CRIJ), ainsi que l'association regroupant les centres socioculturels. En dehors de la commune, Jean Vintzel s'est impliqué dans différentes structures, et notamment aux plus hautes instances de la Fédération sportive et culturelle de France, à l'Office franco-allemand pour la jeunesse ou encore au Comité national olympique et sportif français. Ce qui l'a conduit à participer à onze Jeux olympiques. « Des moments particulièrement forts », exprime avec simplicité cet homme de 80 ans.

Une rencontre qui a marqué sa vie

Cet engagement, Jean Vintzel le doit à une rencontre en 1951 qui a changé sa vie. Celle qu'il a eue avec Henri Blavat, le président d'alors de l'association Saint-Jean, dans laquelle il jouait au football. « À cette époque, explique-t-il, il n'y avait ni télévision, ni radio, ni voiture. Avec la famille, l'instituteur et le prêtre, le patronage était notre lieu de vie. Henri a bercé mon adolescence et marqué mon engagement. » L'homme lui transmet en effet le goût de l'associatif ainsi que des valeurs qui le guideront toute sa vie. « Je n'étais pas très bon au football, confie-t-il, mais Henri a imposé que je joue parce qu'il considérait que tout le monde devait avoir sa place sur le terrain. Cette priorité donnée à l'humain plutôt qu'à l'aspect sportif a marqué la façon dont je me suis mis ensuite au service des autres », notamment dans le mouvement olympique. « L'olympisme,

insiste-t-il, c'est avant tout une philosophie du sport comme élément d'épanouissement de la personne. »

Un engagement de tous les instants

Le décès brutal d'Henri Blavat en 1965 sera pour lui un grand choc. Pour faire vivre sa mémoire, lui et ses ami-es reprennent les rênes, faisant grandir l'association qui passera de 40 à 700 adhérent-es. Au fur et à mesure que le club prend de l'ampleur, « on te demande de donner un coup de main au département, puis à la région, puis au national. Je me suis laissé ainsi prendre au jeu », avoue-t-il. Le tout en ayant une femme et deux filles, soutenantes, et en menant une carrière d'ingénieur aux Eaux de Paris. « J'ai dormi quatre à cinq heures par nuit pendant 40 ans. La passion n'est jamais raisonnable, reconnaît-il, mais quand je regarde dans le rétroviseur, je n'y trouve que du plaisir ! ». Pour lui, le rôle social des associations est fondamental. « Elles rassemblent des gens de toute origine, sans barrage social, et en étant un lieu où l'on fait grandir les personnes », résume-t-il. Aujourd'hui, il a levé quelque peu le pied et s'investit essentiellement dans le Comité français

Pierre de Coubertin. « J'ai eu une belle vie et suis très content d'avoir fait ce parcours. J'espère que j'ai pu donner du plaisir et rendre un peu de ce que j'avais reçu », conclut-il. ■

“ Mon engagement au service des autres a été marqué par une rencontre. ”

Bio express

1942 : naissance à Ambérieu-en-Bugey (Ain)

1947 : mutation de son père, gendarme, à Cachan

1965 : décès d'Henri Blavat

1989 : élection au conseil d'administration du Comité national olympique et sportif français

2002 : présidence de la Fédération sportive et culturelle de France

Du 29 mai au 4 juin

DÈS 20€ D'ACHATS SUR LES RAYONS TRADITIONNELS ET FRAIS EMBALLÉS⁽¹⁾

15€ OFFERTS EN BONS D'ACHAT⁽²⁾

⁽¹⁾Dès 20€ d'achats aux rayons traditionnels et traditionnels frais emballés (fruits et légumes, boucherie, charcuterie, poissonnerie, pain, pâtisseries fraîches, fromage à la coupe). ⁽²⁾Sous forme de 3 bons d'achat de 5€ à valoir les 3 week-end consécutifs (vendredi, samedi et dimanche) suivants la semaine d'émission des bons d'achat. Hors Drive, carburant, gaz, presse, service et carte cadeau.


POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR. WWW.MANGERBOUGER.FR

5€ BON D'ACHAT
5€ BON D'ACHAT
5€ BON D'ACHAT

5€ OFFERTS⁽³⁾
POUR L'OUVERTURE D'UNE CARTE DE FIDÉLITÉ
LES 3, 4, 10 ET 11 JUIN



⁽³⁾voir modalités et conditions complètes à l'accueil de votre Intermarché Cachan.

6, avenue Carnot  A 200 MÈTRES

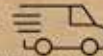
Du lundi au samedi de 8h30 à 21h

Ouverture le dimanche de 8h30 à 20h

Suivez-nous sur
Facebook et Instagram
Intermarché Cachan



leDRIVE



Livraison à domicile
GRATUITE
dès 50€ d'achat

Intermarché
CACHAN

Intermarché International - BREN 340 762 227 RCS PARIS - SAS au capital de 149 904 € - 24, rue Auguste Chabriat
75127 Paris Cedex 15 - Ancorcur - SAS 88024 RCS Créteil 8 902 018 365. Sous réserve d'erreurs typographiques - Crédit photo : iStock - Presse : ARISTID - 01 76 63 08 43

**Pour vos travaux,
contactez...**

**SPTP
& TP**

**Terrassement
Voiries et Réseaux Divers
Assainissement**

- aménagements extérieurs
- raccordement à l'égout
- création de bateau d'accès
- terrassement

248 bis, rue Gabriel Péri - 94230 CACHAN

Tél.: 01 45 47 78 93

Courriel: contact@sptp-tp.fr

Mr.Bricolage des solutions
pour toute la maison et le jardin



29 - 31 avenue Georgeon - 94230 CACHAN

TÉL. 01 46 65 09 50

Ouvert de 9h à 19h30 sans interruption
du lundi au samedi

mr-bricolage.fr

Mr.Bricolage

Faites-le vous-même, mais pas tout seul.

GRUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

● Groupe socialiste et apparentés

- Hélène de Comarmond
- Samuel Besnard (président)
- Camille Vielhescaze
- Caroline Carlier
- Céline Di Mercurio
- Hervé Willaime
- Pierre-Yves Robin
- Christine Rescoussié
- Robert Orusco
- Yseline Fourtic
- Angélique Susini
- Katia Touchet

● Cachan ensemble

- Stéphane Rabuel (président)
- Sandrine Churaqui
- Dominique Lanoé
- Catherine Busson
- Emmanuelle Mazuet
- Lionel Jeanjean

● Europe Ecologie Les Verts

- Denis Hercule (président)
- Julien Jabouin
- Lucie Guillet
- Maëlle Bouglet
- David Petiot

● Groupe communiste et apparentés

- Jacques Foulon (président)
- Sylvie Darracq
- Georges Thimotée

● Debout et Unis

- Fatoumata Bakily (présidente)
- Mohammadou Galoko
- Zeïma Yahaya
- Mattéo Almosnino

● Génération.s

- Thomas Kekenbosch (président)
- Laetitia Boutrais

+ d'informations : Si vous souhaitez rencontrer vos élu-es, n'hésitez pas à prendre rendez-vous en envoyant un courriel à secretariat.elus@ville-cachan.fr

Groupe socialiste et apparentés



Stop à la galère des transports en commun en Île-de-France !

Depuis plusieurs mois, à l'initiative de la Gauche et des Écologistes en Île-de-France, un collectif d'élu-es, de salarié-es des transports, d'associations d'usager-es et d'organisations syndicales dénoncent la situation des transports publics dans notre région. Sous le mot d'ordre « Stop galère ! », plus de 60 000 parrainages citoyens ont été apportés à cette mobilisation afin d'offrir des déplacements du quotidien dignes de notre métropole parisienne. Ce collectif demande le retour effectif de l'offre à 100 % et des transports publics de qualité par le déploiement de nouvelles ressources de financement. Il demande l'abandon du processus de privatisation des lignes exploitées par la RATP et la SNCF afin de sauvegarder le réseau de transports francilien, de rétablir la qualité de service et de préserver le pouvoir d'achat des usager-es. Il dénonce également la situation difficile pour les Francilien-ne-s qui, dans un contexte déjà globalement inflationniste, ont subi début 2023 une hausse historique de la tarification de 10,5 % à 31,6 % en fonction des titres de transports. De plus, Valérie Pécresse, présidente de Région, a fait le choix de réduire l'offre de transports sur le réseau francilien ce qui pénalise fortement les usagers qui subissent des temps d'attente plus importants et des métros, bus et RER bondés. Sur notre commune, nous subissons quotidiennement ces dégradations que ce soit sur le RER ou le réseau bus. À cela s'ajoute l'abandon de la rénovation de 21 rames vieilles de 40 ans sur le RER B. Elles ne bénéficieront que d'un vague relookage au lieu d'une adaptation complète. Sur le réseau de bus, c'est la perspective affichée par la Région de l'abandon de la ligne 197 pour desservir l'ensemble de la RD 920 jusqu'à la porte d'Orléans avec un terminus définitif à Bagneux à la station Lucie Aubrac de la ligne 4... Nous vous invitons à rejoindre la mobilisation (<https://stopgalere.fr> ou stopgalereidf@gmail.com) pour un gel de la tarification, le retour à 100 % de l'offre de transports, l'abandon de la privatisation des transports en commun, la revalorisation salariale et la mise en œuvre d'un plan de recrutement de conducteurs et conductrices de trains, RER et de bus sous contrat public.

Les élu-es socialistes et apparenté-es

Groupe PCF Front de Gauche



Menaces sur les missions locales

La modification annoncée par la Région Île-de-France des modalités de financement des missions locales a provoqué de fortes inquiétudes. Jusqu'à présent, la maquette financière du réseau faisait l'objet d'une convention triennale identique à celle de l'État, s'appuyant sur des indicateurs de contexte, d'activité et de résultat. Le budget consacré par la Région aux missions locales était de 16 millions d'euros. La nouvelle convention annuelle, limitant de fait les perspectives budgétaires, a été adoptée par la Région sans concertation le 13 décembre 2022. Elle prévoit de financer les missions locales quasiment exclusivement en fonction des orientations des jeunes sur les dispositifs de formation financés par le Conseil régional et sur la base d'un tarif forfaitaire pour chaque entrée. Ainsi, au niveau régional, l'enveloppe consacrée aux missions locales diminuerait de moitié passant de 16 millions d'euros à 8 millions d'euros. Pour le Grand-Orly Seine Bièvre, cela représenterait à ce jour une diminution de plus de 500 000 euros pour les six missions locales du territoire, dont Innovam. Des baisses supplémentaires pourraient être engendrées par le fait de ne pas positionner les publics sur des organismes de formation labellisés par la Région. Ce mode de financement relègue au second plan, voire exclu, les autres missions : repérage des adolescents ; lutte contre le décrochage scolaire ; accès à l'apprentissage, orientation, relations avec le monde économique, accompagnement global des jeunes. De plus, cela ne serait pas sans conséquence sur l'emploi et ce sont, selon l'association régionale des missions locales d'Île-de-France, près de 160 postes de conseillers qui seraient ainsi menacés. De telles conditions ne sont pas acceptables.

Groupe communiste et apparentés

Cachan ensemble, faisons vivre notre ville



La fondation Abbé Pierre évoque quatre millions de mal-logés en France et deux millions de demandeurs d'un logement social. Avoir un chez-soi reste une préoccupation pour un trop grand nombre : jeunes voulant décohabiter, familles séparées ou recomposées, personnes âgées, dépendantes ou handicapées. Le logement représente 45 % des dépenses des plus modestes et mine leur pouvoir d'achat. Face à cela, le gouvernement a souvent pour seule réponse la politique des annonces non concrétisées et les promoteurs usent de la situation pour tenter d'effacer leurs contraintes de construction ou de rénovation des passoires thermiques. Les villes sont également responsables, certaines faisant le choix délibéré de ne pas faire place au logement social contrairement à Cachan. Un tiers des logements de la ville relève du parc social et plus de 20 % sont détenus par l'office territorial Valdevy qui a intégré Cachan Habitat depuis 2020. Les bailleurs sociaux ont la charge de maintenir leurs bâtiments et leurs logements dans un cadre maîtrisé. Le parc municipal a été constamment entretenu avec des programmes importants de rénovation thermique. La comparaison avec certaines autres villes au sein de Valdevy est édifiante. Rançon d'une ville et de logements attractifs : faible rotation des locataires, taux d'occupation au taquet et 1 800 demandes de Cachanais en attente. La ville continue donc de construire des logements sociaux, en visant aussi une mixité sociale répartie : construire au nord et au centre-ville (écoquartier gare ou autres terrains de la ville) ; diversifier l'offre sociale (logements d'insertion et très sociaux, bail social solidaire...).

Restons mobilisés pour le bien-vivre de tous les habitants !

Les élu.e.s du groupe Cachan Ensemble
cachan2014@gmail.com

Groupe Europe Écologie Les Verts



+ 32% : c'est l'augmentation des violences verbales et physiques à l'égard des élu.e.s en France en 2022 ! Un chiffre qui témoigne d'une profonde crise démocratique car les discours de provocation et de haine contre les élu.e.s sont tout sauf apolitiques. L'histoire de Saint-Brevin-les-Pins en Loire-Atlantique en est un triste exemple. Menacé à cause de l'installation d'un centre d'accueil de réfugiés dans la commune, lessivé par six mois de pression, le maire a fini par démissionner, après l'incendie de sa maison et de sa voiture. Les mots de soutien pleuvent aujourd'hui. Mais ils semblent un peu courts quand on sait que le maire n'a pas reçu la protection demandée malgré plusieurs lettres adressées au préfet. Il y a urgence à protéger les élu.e.s de la République pour continuer à susciter l'engagement pour l'intérêt général. Et en amont, face à une droite réactionnaire et fascisante, toutes provocations et toutes manipulations doivent être dénoncées. Ne laissons pas proliférer sur la place publique des discours simplistes et mensongers. Ne rendons pas acceptables les propos violents à l'encontre des élu.e.s et de toute personne. Combattons toute tentative d'attiser un climat de haine, que ce soit dans les actes ou les discours, les interventions orales ou les tribunes de magazines municipaux. Au mieux, cela relève de la dénonciation démagogique ; au pire, d'une profonde haine de l'autre. À Saint-Brevin comme ailleurs, les collectifs anti-demandeurs d'asile partent en croisade au nom d'une idéologie raciste. Mais partout, la vie de ces centres d'accueil des réfugiés et les associations qui les accompagnent disent une seule chose : la richesse et la fierté du vivre-ensemble.

EELV Écrivez-nous : eelvcachan@protonmail.com

Groupe Génération.s

GÉNÉRATIONS

Pendant que le gouvernement s'obstinait à passer une réforme des retraites injuste et refusée par tous, il prenait du retard sur tout le reste. Par exemple, s'il est un domaine qui manque cruellement d'une action publique concrète, c'est bien la transition écologique. La justice a déjà condamné plusieurs fois l'État pour « inaction climatique ». Le 10 mai, elle a à nouveau sommé le gouvernement de prendre des mesures supplémentaires pour réduire nos émissions de CO2 ! À Cachan, nous agissons pour réduire les consommations d'énergie, rénover les bâtiments publics et notamment les écoles, et avons lancé un plan d'investissement pour végétaliser et débitumer les cours d'écoles. Ces projets sont coûteux, et il est important que l'État donne les moyens de ses ambitions aux collectivités. La Première ministre a donc annoncé de nouveaux engagements. Mais il manque à ces annonces un plan de financement sérieux ! Or les moyens ne seront jamais à la hauteur des enjeux tant que le système fiscal continuera de favoriser les plus riches. Comme le dit l'économiste Jean Pisani-Ferry, proche d'Emmanuel Macron : « Le coût économique de la transition ne sera accepté que si les sacrifices sont équitablement répartis ». Pour lui, il faut un impôt sur le patrimoine des plus riches et refuser toute austérité budgétaire. Car la dette écologique ne se rembourse pas. Les scénarios d'une hausse de 4°C sont un risque sérieux. Il faut donc non seulement atténuer le changement climatique, mais aussi s'adapter à ses conséquences déjà bien présentes. Le Plan national d'adaptation au changement climatique devra être à la hauteur pour une transition juste, vers un modèle durable.

Laetitia Boutrais, Thomas Kekenbosch
generationscachan@gmail.com

Groupe Debout et Unis



Les sénatoriales : le reflet de la réalité du système politique

Encore une élection où les mouvements politiques citoyens et des quartiers populaires sont laissés à la porte de la démocratie. Les élections sénatoriales sont certes des élections indirectes, mais elles reflètent encore et toujours la réalité de notre système politique, un système où les partis politiques ont le monopole de la représentation politique. Un monopole brodé étape par étape et au fil des différentes élections, en particulier lors d'élections locales là où les mouvements citoyens sont mis au ban alors même que leur ancrage local est déterminant pour la victoire sociale, antiraciste, écologique et féministe. Les partis politiques traditionnels jouent un rôle d'écran entre la population – même lorsqu'elle s'organise – et les lieux de pouvoir. Ce vieux système qui favorise l'entre-soi – un entre-soi bien souvent blanc et bourgeois – empêche tout renouvellement de la représentation politique, notamment par des militants des minorités qui n'ont besoin de personnes d'autres qu'eux-mêmes pour se représenter. Si la lutte contre la droite et l'extrême droite est une priorité pour la gauche, il est nécessaire que les partis politiques de gauche comprennent qu'il est temps que les apparatchiks se responsabilisent et laissent la place aux concerné.es : celles et ceux qui sont sans arrêt la cible de la droite extrême. Laisser place à celles et ceux engagés. es localement, à celles et ceux qui militent dans les associations, dans les mouvements politiques citoyens et dans la lutte sociale antiraciste, féministe, écologique pour que le paysage politique incarne véritablement toute la société.

Les élu.es du groupe Debout & Unis

GROUPES D'OPPOSITION● **En Avant Cachan !****Groupe centriste et citoyen**

- Maxime Megret-Merger (président)
- Olivier Fallou
- Alain Ospital

● **Mieux Vivre à Cachan****Groupe sans étiquette**

- Sébastien Trouillas (président)
- Pascal Castillon

● **Mieux Vivre en Synergie**

- Michèle Eskinazi (présidente)
- José Caraméz

**En Avant Cachan !
Groupe centriste et citoyen****Cachan à la traîne sur le front de l'emploi**

Curieusement, le chômage qui était encore il y a peu la préoccupation première des Français semble de plus en plus être un problème pour les oppositions au gouvernement. Le chômage baisse, c'est un fait. Les chiffres sont au plus bas depuis 1983 ! Cependant il reste une réalité pour des millions de personnes. L'Île-de-France compte environ 950 000 chômeurs de catégories A, B et C fin avril 2023, avec un taux de chômage de 6,9 %. Avec 2 170 demandeurs d'emplois, Cachan se situe au-dessus de la moyenne régionale et départementale. Nous ne pouvons nous satisfaire de cette situation ! Cette lutte contre le chômage dans un contexte national favorable doit rester notre priorité de chaque instant. À ce titre, faire du développement économique une priorité de la Ville et du Territoire est impératif ! La qualité de vie au travail, mise en avant par les oppositions, est primordiale mais ne peut être un sujet que lorsqu'une lutte farouche est menée pour que chacune et chacun puisse trouver un travail. Force est de constater qu'à Cachan nous en sommes loin ! Qualité de vie au travail que l'on peut à juste titre questionner au sein même de la collectivité au vu des chiffres qui nous sont fournis en conseil municipal. Nous avons demandé sans succès les chiffres bruts. Mais sans même retraiter les informations fournies, l'absentéisme pour maladie représente 15 à 30 jours par personne et par an en moyenne (chiffres 2019), soit trois fois plus que dans le secteur privé. On peut s'interroger – et nous le faisons – sur les conditions de travail dans les services de la ville !

Maxime Mégret-Merger, Alain Ospital, Olivier Fallou
www.enavantcachan.fr / enavantcachan@gmail.com

Tribune Mieux vivre à Cachan**L'insécurité routière, l'autre insécurité à Cachan**

La Maire de Cachan est incapable de garantir la sécurité des Cachanais(es).

Rodéos, tirs de mortier célébrant la vente de drogue, tentatives d'enrôlement d'enfants par les trafiquants, vols, agressions, règlements de compte : la Maire se déclare non responsable.

L'insécurité routière est un autre aspect de cette insécurité à Cachan. Elle est malheureusement à l'origine de la disparition en octobre 2020 d'un petit Cachanais de 6 ans, renversé sur le passage piéton proche de son école Paul Doumer, avenue du Président-Wilson.

Afin qu'une telle tragédie ne se reproduise jamais, nous avons proposé de créer sur cette portion de l'avenue du Président Wilson la première « rue scolaire » de Cachan : cet espace serait piétonnisé, cyclable, végétalisé, avec des jeux pour enfants.

La Maire et sa majorité nous avaient alors conspués de ne pas respecter « le temps de l'émotion » ; 3 ans après, rien n'a été fait.

Une rue scolaire est cependant enfin envisagée à Cachan, aux abords de l'école du Coteau.

Si nous sommes satisfaits que notre idée ait été reprise dans l'intérêt des enfants, si tous les abords scolaires doivent être sécurisés, l'avenue du Président Wilson reste prioritaire avec ses 4 groupes scolaires : nous finirons par obtenir gain de cause !

Un autre point d'insécurité routière est bien connu à Cachan : la rue des Saussaies jusqu'à l'avenue Vatiér.

Des véhicules descendent cette pente à vive allure, accélèrent aux feux oranges et manquent régulièrement de renverser des Cachanais(es). Nous réclamons l'installation de radars de feux et de vitesse dans cette rue.

Sébastien Trouillas
Tél. : 06 61 38 28 35
Pascal Castillon

Groupe Mieux Vivre en Synergie**Zone à faibles émissions : une bombe sociale ?**

Depuis 2019, une zone à faibles émissions (ZFE) est mise en place dans la métropole du Grand Paris pour lutter contre la pollution de l'air en interdisant aux véhicules particuliers catégorisés de rouler : non classés, Crit'Air 5, Crit'Air 4, Crit'Air 3 à partir du 1^{er} juillet 2023 (reportée à fin 2024, après les Jeux olympiques) ; puis Crit'Air 2 et Crit'Air 1 en 2030 ; les véhicules utilitaires légers, les deux roues, les tricycles et les quadricycles à moteur : du lundi au vendredi de 8h à 20h, excepté les jours fériés. Malgré différentes mesures mises en place pour changer ces véhicules (non accessibles à tous) et si cette volonté de vouloir éliminer les véhicules les plus polluants semble louable, ce sont des millions d'automobilistes aux revenus modestes qui se verront les plus pénalisés, puisque près de 30 % de véhicules du Grand Paris sont classifiés Crit'Air 3. Déjà plusieurs grandes villes françaises ont décidé d'en décaler l'interdiction afin de donner plus de temps pour changer de véhicule. Par ailleurs, plusieurs pays de l'Union européenne font volte-face à propos de l'interdiction de la vente de véhicules thermiques neufs à partir de 2035 car cette mesure sera irréaliste. Si on commence à interdire, contrôler et sanctionner tout le monde, sans proposer d'alternatives crédibles qui les accompagnent, on va braquer et exclure les automobilistes les plus modestes qui verront leur situation se dégrader encore. C'est pourquoi, il est impératif de désamorcer ce qui ressemble à une bombe sociale, exiger un bilan des premières mesures et un report permanent de la ZFE avant sa reprise éventuelle.

Michèle Eskinazi / José Caraméz
07 83 20 66 35



Ristorante Vittorino Pizzeria

17 place carat
Cachan
Tel: 0146643292



C DU PROPRE 94

La propreté au quotidien

*Entreprise de nettoyage et
d'entretien Industriel et Particulier*





**SECTEUR D'INTERVENTIONS
DANS TOUTE L'ILE-DE-FRANCE**

Contactez-nous :
06.99.19.31.40
cdupropre94@orange.fr
www.cdupropre94.fr

S.A.R.L. : au capital de 20.000€ -
SIRET 739 841 234 0009 -
CODE APE 8121Z -
RCS Créteil B 709 841 234 - N° TVA FR8579964



**POMPES FUNÈBRES
DE FRANCE**
100 ANS D'EXCELLENCE

INHUMATION
CRÉMATION
TRANSPORT TOUTES DISTANCES
PRÉVOYANCE OBSÈQUES
CAVEAUX & MONUMENTS
ENTRETIEN
ARTICLES FUNÉRAIRES
FLEURS ARTIFICIELLES

Agence d'ARCUEIL
63 rue de la Div. Gén. Leclerc
01 45 46 81 77
HAB: 15-14-209 | N° ORIAS: 18005162

Agence de CACHAN
17 Avenue Carnot
01 41 24 01 23
HAB: 15-14-243 | N° ORIAS: 18005162

www.pompesfunebresdefrance.com



FORMULE ÉTUDIANT
Plat + boisson : 9,90€
FORMULE MIDI
Entrée + Plat : 14,90€
Entrée + Plat + Dessert : 19,90€

Nouveau Restaurant
SANJI EAT
RESTAURANT SPÉCIALITÉS
EUROPÉENNES ET AFRICAINES
7 PLACE JACQUES CARAT
94230 CACHAN
01 45 47 00 00

SUR PLACE A EMPORTER EN LIVRAISON




COMMERÇANTS, ARTISANS
si vous désirez paraître dans ce magazine,
cet emplacement vous est réservé.
Contactez-nous au : **06 25 23 65 66**
M. Thierry COHEN :
studioparis@micro5.fr



**Isolation
Ravalement
Fenêtres
Combles & VMC**






01 41 87 08 25
Agence de Sceaux
fca-renovation.com

 ORDURES MÉNAGÈRES Lundi, mercredi et vendredi	 EMBALLAGES ET PAPIERS En vrac, sans sac, non imbriqués et vidés de leur contenu Mardi et jeudi + Plus d'infos : citeo.com	 VERRE Bouteilles, bocaux, pots... En apport volontaire	 ENCOMBRANTS Interdits : gravats, équipements électriques, vitrerie, miroir Jeudi
---	---	---	---

Sortir les bacs la veille à partir de 18h. Début de collecte à 5h30. Pas de collecte le 1^{er} mai - Rentrer les bacs après la collecte
REPLACEMENT GRATUIT D'UN BAC ABÎMÉ OU MANQUANT : 01 78 18 22 23
 Pour toute question relative aux déchets, rendez-vous sur le site grandorlyseinebievre.fr

 DÉCHETS VÉGÉTAUX Gazon, tonte, feuilles, branchages, fagots Mardi secteur Ouest Mercredi secteur Est	 DÉCHETS COMPOSTABLES <ul style="list-style-type: none"> • Accès au composteur de quartier : composterre@lilo.org • Obtenir un composteur individuel : compostage.maison.environnement@grandorlyseinebievre.fr • Prêt d'un mini broyeur : ambassadeurdutri@ville-cachan.fr 	 DÉCHETS TOXIQUES Camion Onyx Le 3 ^e samedi du mois 9 h 30 à 12 h 30 : marché Carnot 13 h 30 à 14 45 : parking Belgrand 15 h à 16 h 30 : parking Eustache-Deschamps	LOCALISER SON SECTEUR 
--	--	--	--



● **Déchetterie de proximité**

Les 2^e et 4^e samedis de chaque mois.
 9 h à 13 h au
 104 avenue Gabriel-Péri
 (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de six mois)



la mine

● **La ressourcerie la Mine**

Collecte, valorisation et revente de meubles et d'objets.
 Dépôt d'objets : du mercredi au samedi de 11 h à 17 h 30.



● **Collecte de vêtements**

Vous souhaitez faire don de vêtements en bon état, pensez aux associations comme La Pièce solidaire.
 + d'infos : lapiecesolidaire.fr

MENUS PRÉVISIONNELS DU MOIS DE JUIN

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 5 au 9 juin	<ul style="list-style-type: none"> Dés de concombre Roti de dinde à la forestière Tagliatelles Yaourt vanille Fruits de saison 	<ul style="list-style-type: none"> Salade verte Ravioli de légumes Kiri Compote de fruits 	<ul style="list-style-type: none"> Salade de pommes de terre à l'échalote Émincé de bœuf sauce poivre Haricots verts Petit-suisse Fraises 	<ul style="list-style-type: none"> Salade de tomates au basilic Côtes de porc à la dijonnaise Riz pilaf Camembert Pruneaux 	MENU VÉGÉTARIEN <ul style="list-style-type: none"> Carottes râpées et maïs Omelette aux fines herbes Coquille Fromage blanc Fruits
Du 12 au 16 juin	<ul style="list-style-type: none"> Salade mêlée Filet de colin à l'estragon Blé Morbier Purée de pêche 	<ul style="list-style-type: none"> Salade de pois chiches au miel Saucisse de Francfort / saucisse de volaille Fenouil à la tomate Camembert Melon jaune 	<ul style="list-style-type: none"> Riz niçois Hoki pané maison Carottes confites Fromage blanc Cerises 	<ul style="list-style-type: none"> Radis beurre Poulet rôti Ratatouille fraîche Saint Môret Semoule au lait 	MENU VÉGÉTARIEN <ul style="list-style-type: none"> Tomate fêta Dhal de lentilles corail Pois chiches et aubergines Yaourt Fruits
Du 19 au 23 juin	<ul style="list-style-type: none"> Melon charentais Tajine de mouton Semoule Boursin Fromage blanc aux fruits 	<ul style="list-style-type: none"> Salade de lentilles aux oignons rouges Œufs durs à la florentine Épinards Faisselle Fruits de saison 	<ul style="list-style-type: none"> Pamplemousse Lasagnes au saumon Comté Tarte aux pommes 	<ul style="list-style-type: none"> Carottes râpées à l'orange Boulette de bœuf à la tomate Brocolis au beurre Coulommiers Compote de poire 	MENU VÉGÉTARIEN <ul style="list-style-type: none"> Taboulé oriental flan de légumes Kiri Yaourt fraise
Du 26 au 30 juin	<ul style="list-style-type: none"> Tomates feta Escalope de dinde à la crème Riz pilaf Yaourt aromatisé Compote de fruit 	<ul style="list-style-type: none"> Salade de pépinette Omelette basquaise Haricots vert à l'ail Tomme grise Fruit de saison 	<ul style="list-style-type: none"> Pâté de volaille Raie à la grenobloise Jardinière de légumes Petit-suisse Fruit de saison 	<ul style="list-style-type: none"> Pastèque cheeseburger Frites Sundae 	MENU VÉGÉTARIEN <ul style="list-style-type: none"> Concombre à la menthe Couscous de légumes Emmental Crème dessert chocolat

Conformément au règlement CE n°1169/2011, les menus peuvent contenir les 14 substances ou produits provoquant des allergies ou intolérances : céréales contenant du gluten, crustacés, œufs, poissons, arachides, soja, lait, fruits à coque, céleri, moutarde, graines de sésame, anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l, lupin, mollusques. En raison des problèmes d'approvisionnement liés à la guerre en Ukraine, les menus peuvent être modifiés dans leur composition ou dans leur forme. Merci de votre compréhension.

CARNET DU MOIS D'AVRIL *

Naissances

• BERISHA Elba • BRUNO Tendaji • HYJAZI Waël • LEROY Edith • NGUEMA NDONG TOUNG Isaiah • OMAR Haroun WAHASSOU Ilan

Mariages

• DIOUF Mouhamadou et DIEME Ramatoulaye • GIRARD Fabien et LE NIHOUANEN Virginie

* La parution des naissances, mariages et décès est subordonnée à l'accord préalable des personnes et des familles concernées qui ont donné leur autorisation auprès du service Relation citoyen.

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

8 rue Camille-Desmoulins • Tél. : 01 49 69 69 69

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15; le jeudi de 13h30 à 19h; le samedi de 8h45 à 12h30.

CONTACTS UTILES

● Commissariat principal

163-167 bis avenue Gabriel-Péri, 94270 Le Kremlin-Bicêtre. Tél. : 01 45 15 69 00

● Commissariat de Cachan

15 rue Marx-Dormoy. Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 18h. Tél. : 01 45 46 73 00

● Police municipale

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 7h50 à 12h et de 14h à 17h30. Jeudi de 14h à 17h40. Tél. : 01 49 69 96 71

● La Poste

3 rue Camille-Desmoulins. Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h. Samedi de 8h30 à 13h

● Théâtre Jacques-Carat

21 avenue Louis-Georgeon. Horaires et tarifs des spectacles : www.theatrejacquescarat.fr Tél. : 01 45 47 72 41

● Cinéma La Pléiade

12 avenue Cousin-de-Méricourt. Horaires et tarifs : www.cinema-lapleiade.fr Tél. : 01 46 65 13 58

● Conservatoire à rayonnement départemental de Cachan

19 avenue Cousin-de-Méricourt. Tél. : 01 46 63 80 33
conservatoire.cachan@grandorlyseinebievre.fr

● Bibliothèque centrale

11 rue Camille-Desmoulins. Mardi de 14h à 19h, mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h, vendredi de 14h à 19h, samedi de 10h à 18h. Tél. : 01 49 69 61 60

● Bibliothèque La Plaine

11 allée Pierre-de-Montreuil. Mardi de 16h à 19h. Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Vendredi de 16h à 19h. Samedi de 14h à 18h. Tél. : 01 45 47 33 79

PERMANENCES

● Médiation familiale

Consultations et médiation des situations conflictuelles au sein de la famille. 7h50 à 12h et 14h à 17h30. Tél. : 01 41 98 36 40

● Point info familles

Réunions d'information organisées les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois à 17h. Tél. : 01 45 47 70 95

● Écrire ensemble

Aide à la rédaction de courriers administratifs. Tél. : 06 73 89 05 62

• **Au centre communal d'action sociale :** mardi et vendredi de 8h30 à 12h; samedi de 9h à 12h30.

• **À la bibliothèque centrale :** mardi et vendredi de 14h à 17h. Sur rendez-vous.

● Bibliothèque Lamartine

4 square Lamartine. Mardi de 16h à 19h. Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Vendredi de 16h à 19h. Samedi de 10h à 13h. Tél. : 01 49 69 61 15

● Centre socioculturel La Plaine

1 allée Pierre-de-Montreuil. Lundi de 14h à 19h. Mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h. Tél. : 01 49 69 60 10

● Centre socioculturel Lamartine

Square Lamartine. Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h. Tél. : 01 49 69 61 10

● Centre socioculturel Maison Cousté

19 rue Cousté. Lundi et mardi de 14h à 19h30. Mercredi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h30. Tél. : 01 45 46 67 15

● Mission locale Innovam

Guide les jeunes dans l'élaboration de leur parcours. Sur rendez-vous. 1 rue de la Gare. Tél. : 01 41 98 65 00

● Relais petite enfance

20 place Eustache-Deschamps. Tél. : 01 47 40 87 38
Horaires et jours d'ouverture : lundi au vendredi de 8h45 à 17h30

● Service de soins infirmiers à domicile de la Ville de Cachan (ACSMD)

Sur prescription médicale. Intervention à domicile d'infirmier-ères et d'aides-soignant-es pour les Cachanais-es de plus de 60 ans, handicapé-es et patient-es Alzheimer. Tél. : 01 45 47 06 35

● Espoir

Soutien psychologique pour les adolescent-es et guidance parentale, 19 rue Cousté. Sur rendez-vous les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 10h à 19h et jeudi de 13h à 19h. Tél. : 01 45 46 64 39.

● ADIL 94

Agence départementale d'information sur le logement. 48 avenue Pierre-Brossolette, 94000 Créteil. Sur rendez-vous les 2^e et 4^e mardis de chaque mois. De 14h à 17h. Tél. : 01 49 69 15 70

● Délégué du défenseur des droits

Sur rendez-vous les vendredis à la Maison de la prévention et de la médiation, 22 rue Guichard. Tél. : 01 41 98 36 40

● Conciliateur de justice

Sur rendez-vous les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois à la direction Prévention, médiation, sécurité. 22 rue Guichard. Tél. : 01 41 98 36 40

PHARMACIES



• Pharmacie de la Grange Ory

11 av. Aristide-Briand.
Tél. : 01 70 25 51 75

• Pharmacie Delpesch

40 av. du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny. Tél. : 01 46 65 68 60

• Pharmacie des Arcades

10 rue Guichard. Tél. : 01 46 65 64 57

• Pharmacie des Lumières

91 av. Aristide-Briand.
Tél. : 01 46 65 54 62

• Pharmacie du marché

30 av. Carnot. Tél. : 01 46 64 05 90

• Pharmacie du Parc

13 av. de la Division-Leclerc
Tél. : 01 46 64 05 46

• Pharmacie Talbot

4 rue Gallieni. Tél. : 01 46 64 09 36

• Pharmacien Tchapanian

171 av. Aristide-Briand.
Tél. : 01 47 40 88 41

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ



Le centre municipal de santé Georges Grün propose une offre importante de soins médicaux et paramédicaux de qualité. Les patient-es peuvent bénéficier des consultations de médecine générale, de médecine spécialisée (cardiologie, endocrinologie-diabétologie, angiologiephlébologie, gynécologie, ORL, radiologie), de soins infirmiers, dentaires, orthodontaires et de kinésithérapie.

Prise de rendez-vous sur doctolib.fr

Réservez votre créneau horaire dès maintenant sur www.doctolib.fr

+ d'infos :

Centre municipal de santé Georges Grün
7 avenue Cousin-de-Méricourt.

Tél. : 01 49 69 61 40

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 19h, le samedi de 9h à 12h.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

FESTIVAL DE ROBOTIQUE

Gymnase Jesse Owens et salle du marché

Du samedi 10
au samedi 17 juin

IMAGINONS LA FUTURE MAISON DES ASSOCIATIONS ET DES INITIATIVES CITOYENNES

Campus de Cachan

Samedi 10 juin à 10h

15^E ÉDITION DE LA CONVERGENCE VÉLO

Départ devant l'hôtel de ville

Dimanche 11 juin à 10h45

FÊTE DE LA MUSIQUE

Du vendredi 16
au dimanche 25 juin

Dans toute la ville

CATS ON TREES ET UZI FREYJA

Parc Raspail

Vendredi 23 juin à 20h

SOIRÉE DES 15 ANS DE LA MAISON COUSTÉ

Maison Cousté

Samedi 17 juin dès 17h

TOURNOI INTERCLUBS FRANCILIENS

Stade Léo Lagrange

Dimanche 18 juin
de 9h30 à 17h

COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN

Square de la Libération

Dimanche 18 juin à 10h45

INAUGURATION DE LA PORTERIE

Campus de Cachan

Vendredi 30 juin à 20h

BIENNALE D'ART CONTEMPORAIN DE CACHAN

Orangerie et galerie du théâtre Jacques Carat

Jusqu'au samedi 1^{er} juillet

JOB DATING DU RELAIS PETITE ENFANCE

Hôtel de ville

Samedi 1^{er} juillet de 9h30
à 12h30

TROC FOURNITURES SCOLAIRES

Terrasse du château Raspail

Samedi 1^{er} juillet
de 10h à 18h

EXPOSITION ET CONCERT-APÉRO FRANÇOIS VINCENT RASPAIL

Château Raspail

Samedi 1^{er} juillet
de 17h à 21h

FORUM DES SENIORS ET DES AIDANTS

Ehpad Cousin de Méricourt

Mardi 4 juillet de 14h à 17h